

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE
 SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 24

DECEMBRE 2001

SOMMAIRE

Nos peines	1
- François Bédarida	1
Hommage aux aviateurs alliés	1
- Accueil du Col. Verity et du Cap. Tattersall	1
- Saint Laurent. Terrain Gazelle	2
- Nadapeyrat. Terrain Pension	5
Colloques et séminaires	7
- Soudaines la Vinadière : Maquis et réseaux.	7
- Brive : Le citoyen et la politique.	9
Les réseaux de Résistance en Creuse	9
- le réseau Ajax	9
- SOE. BCRA	11
- Autres réseaux	12
Le patrimoine de la Résistance en Creuse	13
Chabannes : un site sacrifié	20
Il y a 60 ans : 3^{ème} trimestre de 1941	18
Vérités et légendes	23
- L'avertissement de François.	23
- Histoire, version 1945.	24
- La division Das Reich	24
Les beaux jours de la collaboration.	24
- Récompenses	24
- Défense passive contre bombardements alliés	25
- Cinéma : manifestations contre actualités	25
Vichy : réalités oubliées	25
- 1940 : le retour des réfugiés	25
- Grandeur et décadence : Darlan	25
- Attelages de chiens	26
- La garde des voies ferrées	26
Plaques-souvenir. Hommage à :	26
- Roger Biton. Le Râteau. La 2 ^{ème} Cie Franche, P	26
- Charles Chareille (chef de secteur AS)	28
Errata	28

NOS PEINES

François BEDARIDA. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure (Ulm), Agrégé d'histoire, Directeur de Recherche au CNRS, Fondateur et premier Directeur de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP), est décédé le 16 septembre 2001.

Il était entré en Résistance très jeune (né en 1926), alors qu'il poursuivait ses études, dans la mouvance de *Témoignage Chrétien*.

François Bédarida est l'auteur de divers ouvrages sur la période, seul : *Le nazisme et le génocide* (1) ou en collaboration avec Jean Pierre Azéma : *Vichy et les Français* (2), *La France des années noires* (3), etc.. Grand spécialiste de l'Angleterre, il a publié successivement : *L'Angleterre triomphante* (4), *L'ère victorienne* (5), *La société anglaise du milieu du XIX^e siècle à nos jours* (6), *La bataille d'Angleterre* (7) et plus récemment une biographie de Churchill (8). Avec son épouse Renée Bédarida, elle aussi historienne, il a écrit *La grande histoire de Témoignage Chrétien*.

François Bédarida ouvrait presque toujours les colloques de l'IHTP par une communication brillante, savante sans être pédante. Il était aux yeux des habitués, le sage, la référence, le maître au sens noble du terme.

Lorsqu'il préparait l'agrégation d'histoire en Sorbonne, François Bédarida avait été le condisciple de Jean Michaud et, à l'occasion des colloques, ils échangeaient toujours quelques souvenirs.

Nous présentons à Mme Renée Bédarida nos bien sincères condoléances.

- (1) Pocket. 1992.
 (2) Fayard 1992.
 (3) Seuil 1993. Réédité en collection Points Histoire.
 (4) Hatier. 1974.
 (5) P.U.F.. 1974.
 (6) Arthaud 1976. Réédité Seuil. 1998.
 (7) Presses FNPS et CNRS. 1976.
 (8) Fayard. 1999.

**HOMMAGE AUX AVIATEURS ALLIÉS
 et aux services français des opérations aériennes**

Rendre hommage, près de 60 ans après les faits, aux Français et Alliés qui risquèrent leur vie pour armer la Résistance creusoise peut apparaître comme une reconnaissance bien tardive. On lui accordera le mérite de l'avoir pérennisée par des plaques apposées sur des stèles qui porteront témoignage pour les générations futures.

L'Union départementale des Combattants Volontaires de la Résistance qui en a pris l'initiative aurait peut-être dû y penser plus tôt mais la Résistance a longtemps vécu sur elle-même, dans le culte de ses morts, sans toujours avoir l'exacte conscience de ce qu'elle devait à



Photo D. Burri

Stèle et plaque en hommage aux aviateurs alliés et aux services Action du BCRA.

à ceux qui ont risqué et souvent donné leur vie pour qu'elle puisse disposer des armes indispensables à ses combats.

Il subsiste des liens souvent très forts entre les réseaux « Action » de la France Combattante et les services alliés, notamment avec les aviateurs britanniques ; le colonel Verity nous a rappelé son amitié avec Paul Rivière (Marquis) responsable des opérations aériennes (COPA) pour la zone sud, disparu l'an dernier, mais aussi avec Jacques Robert (Rewez) qui fut le chef de la mission Bergamote parachutée en Creuse, avec des DMR et ceux qu'il avait alors transportés de France vers l'Angleterre ou de l'Angleterre vers la France.

Les CVR sont reconnaissants à l'Amicale Action d'avoir favorisé le contact avec les aviateurs de la Royal Air Force et la Creuse a été très honorée d'accueillir le colonel Verity et son épouse ainsi que le capitaine Tattersall.

Ci-après les allocutions prononcées par le Pdt des CVR à Saint Laurent et Nadapeyrat. Elles évoquent des aspects souvent mal connus de la Résistance, les sacrifices consentis par les services spécialisés, en la circonstance les réseaux « Action » avec le COPA et les pilotes alliés, notamment britanniques.

SAINT LAURENT. Terrain Gazelle

« Nous sommes assemblés en ce lieu, comme l'indique la plaque qui vient d'être dévoilée, pour évoquer des opérations de parachutage mais aussi, et surtout, pour rendre hommage aux hommes qui les organisèrent et aux pilotes britanniques qui risquèrent et souvent donnèrent leur vie pour armer la Résistance.

Pour ceux qui étaient dans les maquis, les armes ne furent longtemps qu'une espérance, une longue attente. Les parachutages, alors et depuis, ont beaucoup fait parler, voire fantasmer, mais bien peu d'hommes, même parmi ceux qui y furent associés pour la garde des voies d'accès aux terrains ou le ramassage des containers, en ont connu la genèse, car toute réception n'était que l'aboutissement d'un long et complexe processus qui a coûté beaucoup de vies humaines

Internet n'existait pas à l'époque et pour communiquer au-dessus des frontières certains ont pu imaginer le chef des maquis décrochant son téléphone pour appeler à Londres le général de Gaulle : « *Ici la Creuse. Nous manquons d'armes. Si vous aviez l'obligeance de demander à votre ami Winston Churchill de nous en faire parachuter par la RAF, sur le terrain de Saint Laurent, vous nous rendriez grand service.* »

Hélas, il n'y avait pas alors de communication téléphonique possible avec Londres. La France, la Creuse, étaient occupées, un drapeau à croix gammée flottait à Guéret sur l'hôtel Saint François, siège de l'état-major de liaison 896, plus communément appelé Kommandantur.

Toute action militaire de Résistance supposait :

- 1 - **Des volontaires**, acceptant d'engager leur liberté et souvent leur vie.
- 2 - **Des possibilités de subsistance**, en fait des zones d'accueil propices à une existence clandestine, avec des paysans pour protéger et nourrir les combattants.
- 3 - **Des moyens**, c'est à dire des armes et des explosifs, ce qui nécessitait des possibilités de communication avec ceux qui pouvaient les procurer.

Ce fut le rôle des réseaux, missions et autres services, lesquels avaient aussi vocation à renseigner les alliés sur tout ce qui se passait en France : importance, armement et mouvement des unités allemandes, sources d'approvisionnement, topographie et défenses des sites stratégiques, etc.. Il y eut de très nombreux agents de renseignement et d'action, de multiples réseaux, dépendant les uns des alliés spécialement de la section F du SOE britannique, les autres des services français de Londres regroupés au sein du BCRA (Bureau central de renseignement et d'action). Il y eut des réseaux français longtemps rattachés aux services britanniques, tel Alliance, des réseaux britanniques faisant appel à des agents français, des réseaux spécifiquement britanniques ou spécifiquement français, mais les informations recueillies par les uns et les autres servaient toutes une même cause.

Dans un premier temps, les courriers étaient acheminés via l'Espagne ou par voie maritime, clandestine évidemment, mais ces circuits étaient lents. On eut alors recours à l'avion, aux opérations « pick-up » pour amener et emmener des passagers mais aussi du courrier, faire à la fois le taxi et le facteur. Ce fut l'épopée des Lysanders et autres Hudson qui atterrirent de nuit, sur des terrains de fortune.

Nous avons l'honneur d'avoir aujourd'hui avec nous le colonel Hugh Verity qui commanda la fameuse escadrille 161 dite des « pick-up ». Elle accomplit environ 250 missions, 227 atterrissages réussis avec 447 passagers vers la France et 635 de la France vers l'Angleterre, étant précisé que les atterrissages ne pouvaient se faire que de nuit et en période de pleine lune, c'est à dire quelques jours seulement par mois. Parmi les passagers du Cdt Verity, j'ai noté entre autres (par ordre chronologique) : Christian Pineau, Jean Moulin, Henri Queuille, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Jean-Pierre Lévy, Henri Frenay, Daniel Mayer, Bouchinet-Serreules, Achille Péretti, Jacques Bingen, Marc Rucart, le général de Lattre de Tassigny, Claudius Petit, Gaston Defferre, etc..

La Creuse étant, en langage de pilote, une zone « mal pavée » : beaucoup de petites parcelles bordées de haies vives avec souvent de grands arbres, elle n'accueillit pas d'opération « pick-up » mais l'Indre voisine, moins accidentée et moins boisée, en reçut une vingtaine. Elles étaient effectuées le plus souvent par des monomoteurs Lysander aux mains de pilotes très expérimentés, acceptant des risques considérables : la flack allemande au-dessus des côtes de France mais aussi des multiples sites protégés, des conditions météo souvent médiocres, des terrains exigus, parfois boueux, des comités d'accueil qui n'étaient pas au rendez-vous ou qui n'étaient pas ceux que l'on espérait. Le tableau dressé par le colonel Verity dans son ouvrage *Nous atterrissons de nuit* est à cet égard éloquent : « *Avion écrasé au retour. Tombé dans une embuscade, pilote*

blessé mais rentré. Moteur prend feu au terrain. Lysander embourbé, perdu, pilote arrêté. Lysander endommagé en percutant un arbre. Pilote tué, accident à l'atterrissage. Appareil abattu, pilote enterré sur place. » Et la terrible nuit du 16 au 17 décembre 1943 : 4 pilotes en mission sur Lysander, 2 tués avec leurs passagers, en essayant d'atterrir dans la brume.

Les pilotes en charge des parachutages, tel le capitaine Tattersall, qui lui aussi nous fait l'honneur de sa présence, n'avaient pas, hors incidents et urgente nécessité, vocation à atterrir en France mais ils partageaient avec leurs camarades des pick-up nombre de périls : la même flack à l'aller et au retour, la même météo, les mêmes difficultés pour trouver les terrains. Nous associons dans une même reconnaissance les uns et les autres. 4 500 tonnes environ d'armes et de matériel, nécessitant 3 500 sorties, furent parachutées sur l'initiative du BCRA et à peu près autant sur l'initiative du SOE.

Les parachutages étaient la phase finale du processus. Avant que les avions ne décollent vers leurs objectifs, il fallait que soient préparées leurs missions par ceux qui à Londres, en avaient l'initiative, c'est à dire ceux qui étaient en rapport avec la Résistance en France, qu'il s'agisse du SOE ou du BCRA. Tous ont droit à une même gratitude. La Creuse ne peut évoquer le SOE sans une pensée pour le major Southgate du réseau Stationner, qui arma les FTP, avant d'être arrêté et déporté, et pour le Cdt Édouard (Percy Mayer) qui arma les Bataillons Anne, dont un frère tomba sur le sol de France.

Ici, à Saint Laurent, nous sommes sur un terrain homologué par les services spécialisés du BCRA, successivement appelés SOAM (Service des Opérations Aériennes et Maritimes), puis COPA (Centre d'Opérations de Parachutage et Atterrissage) et enfin SAP (Service de Parachutages et Atterrissages), mais c'est surtout le second qui est resté dans les mémoires.

Ces services dépendaient, au sommet, du BCRA donc des Forces Françaises Combattantes (FFC) qui avaient succédé aux Forces Françaises Libres (FFL) ; sur le territoire national, de la Délégation Générale en France, relayée par les Délégués Militaires de Zone, nord et sud (DMZ) et régionaux (DMR), qui avaient autorité sur les responsables des opérations aériennes de leur région.

Ces structures peuvent sembler aujourd'hui bien lourdes mais elles répondaient alors à des impératifs. Peut-être paraîtront-elles plus simples en mettant des noms sur les fonctions : pour le BCRA le colonel Passy, pour la délégation générale Jean Moulin et ses successeurs, pour la zone sud le DMZ était Polygone (Maurice Bourghès Maunoury) et le responsable des opérations aériennes Marquis (Paul Rivière) ; pour la Région 5, dont dépendait la Creuse, le DMR était Ellipse (Eugène Déchelette). Les DMR avaient pour pseudos des noms de figures géométriques. Les responsables des opérations aériennes portaient des titres ecclésiastiques ou de noblesse. En R. 5, ce fut d'abord, Laplace (Commandant Deglise-Fabre), enlevé sur Lysander par le commandant Verity en juillet 1943, revenu, toujours par Lysander, en septembre. Arrêté à Limoges fin octobre par la Gestapo il se suicida en avalant sa pilule de cyanure. Nous connaissons mal de sort de ceux qui furent pris avec lui mais deux au moins furent déportés. Laplace fut remplacé par Baron (Cdt Hennebert),

précédemment au sud (R.3-R.4), enlevé en octobre, en compagnie du général de Lattre de Tassigny sur Hudson par le commandant Verity, arrêté lui aussi par la Gestapo à Limoges en avril 1944, il parvint avec un camarade à s'évader lors d'un transfert mais là encore nous connaissons mal le sort de ceux qui n'eurent pas la même possibilité, deux au moins furent déportés et ne revinrent pas. Les responsables départementaux pour les opérations aériennes étaient en général recrutés sur place mais ils relevaient des FFC et non des FFI.

Dans cette organisation, déjà fort complexe venaient encore s'insérer les radios, en général formés à Londres, et les officiers instructeurs pour les sabotages notamment, de même formés dans les centres spécialisés anglais. La région 5 reçut en janvier 1944, sur le terrain Chéniers, à la limite du Cantal et de l'Aveyron, deux radios : Parthe et Ruthène et deux officiers instructeurs : Croc et Sécateur. Les premiers avaient des pseudos empruntés à l'antiquité et les seconds des noms d'outils agricoles.

Les hommes et les femmes de ces divers services ont payé un très lourd tribut à leur engagement et à leur courage : les pertes, surtout chez les radios, atteignirent longtemps 70 à 80 %. Ce qui nous invite à l'humilité.

De ceux qui ont été nommément cités et qui, à une exception près, Passy, sont tous venus en Creuse, il ne reste plus de survivant mais le département a conservé deux des siens, étant précisé que leurs assistants creusois ne sont plus. Nous les associons à notre hommage. Nous avons encore notre responsable COPA, Gérard 2, de son vrai nom Robert Grand. Il faisait déjà partie de l'équipe de Laplace et aurait dû être arrêté avec lui en octobre 1943, puis en avril 1944 avec Baron mais, absent de son domicile, la Gestapo dut se contenter de tabasser son logeur lequel ignorait évidemment héberger un dangereux terroriste. Comme d'autres, il avait été informé lors de son engagement que « tenir trois mois serait bien, qu'au-delà ce serait du rab. » Il a tenu jusqu'à la libération. Nous avons aussi Sécateur, Georges Vaudin, dont le parcours est différent Membre des réseaux gaullistes en Afrique du Nord il fit sa première mission en France alors qu'il n'avait pas encore 20 ans. Repéré par les services de Giraud, qui n'aimaient guère les gaullistes, il rejoignit une unité de Leclerc lors de la campagne de Tunisie. Dirigé en 1943 sur l'Angleterre et dûment formé, il fut affecté à la R.5 et parachuté comme officier instructeur. En Creuse, il forma des spécialistes du plastic et réalisa personnellement le premier sabotage du viaduc de Busseau. Après le débarquement, il devint adjoint de Baron, responsable régional pour les opérations aériennes, fonction qu'il occupa jusqu'à la libération. Gérard se sent toujours très Creusois et revient régulièrement. Vaudin l'est devenu, par la grâce d'une jeune creusoise.

Il fallait des hommes pour organiser les parachutages mais aussi des terrains pour les recevoir. Ceux-ci devaient répondre à des caractéristiques très précises : facilités de repérage, dimensions, accessibilité, etc.. Les coordonnées, relevées sur carte Michelin, dûment codées, étaient transmises par radio, accompagnées d'une proposition de nom et d'une ou plusieurs phrases de reconnaissance dont la diffusion par la BBC annonçait une opération pour la nuit suivante. Celui sur lequel nous nous trouvons fut baptisé « Gazelle » et la phrase retenue « La forêt est sombre, son ombre est

sinistre. » Pourquoi ? Par qui ? Nul aujourd'hui ne s'en souvient alors que pour d'autres nous connaissons l'origine des messages. Si le terrain était accepté par tous ceux qui à Londres avaient à en décider, il était considéré comme homologué et recevait un indicatif, une lettre qui, traduite en Morse, serait utilisée pour les signaux lumineux de reconnaissance lors de l'approche des avions. Les principes de balisage étaient communs à tous les terrains.

Les parachutages furent longtemps effectués de nuit, en période de lune, dans la mesure évidemment où la météo le permettait (ce n'est qu'après le débarquement que l'US Air Force procéda à quelques parachutages massifs de jour, sous protection de la chasse). La Creuse dut attendre la fin de mai 1944, pour disposer des moyens électroniques (Euréka et S'phone) permettant des parachutages hors lune dits « tous temps » (pour les spécialistes l'Euréka était une radiobalise permettant de guider les avions vers le terrain et le S'Phone un ancêtre du radiotéléphone permettant le dialogue avec les pilotes). Ils furent utilisés sur le terrain Pension ou nous serons demain.

Le 18 avril 1944, la lune entraînait dans son dernier quartier et le ciel était dégagé. Le largage sur Gazelle s'effectua dans de bonnes conditions mais pour leur tour d'approche, les pilotes avaient survolé Guéret, ce qui suscita la curiosité des pensionnaires de l'hôtel Saint François. Heureusement, le ramassage des containers s'était effectué dans de bonnes conditions, avec le concours des bœufs et de la charrette d'un agriculteur du village voisin et ils avaient été enlevés par un courageux camion à gazogène. Il devenait toutefois risqué de prévoir une nouvelle opération sur Gazelle. Le terrain fut considéré comme « brûlé » jusqu'à la libération.

Retracer, 57 ans après les faits, même en schématisant à l'extrême, une phase apparemment banale de ce que fut le combat commun d'hommes aussi différents que les combattants creusois, les spécialistes en charge de l'organisation des parachutages et les pilotes britanniques qui ne connaissaient ni les uns ni les autres, est seulement relater un épisode de la guerre. Traduire, pour ceux qui attendaient les armes, ce que représentaient ces parachutages est par contre à peu près impossible car ils étaient la concrétisation d'un rêve, l'aboutissement d'une longue, très longue attente, d'une espérance souvent déçue mais toujours renaissante, la source enfin d'une émotion que ne peuvent comprendre que ceux qui l'ont connue.

Nous Creusois, nous Français, luttions pour la libération de notre pays, ce qui était naturel. Nos alliés, spécialement les britanniques, qui étaient restés seuls après notre défaite, ne se battaient pas, eux, pour libérer leur pays mais le nôtre. N'oublions jamais ceux qui sont tombés sur notre sol et ils furent nombreux, avant et après le débarquement.

La solidarité entre tous les acteurs, quelles qu'aient été leurs fonctions, leur niveau de responsabilité, leur nationalité, porte témoignage devant l'histoire qu'ils furent capables de s'associer dans un même combat et souvent un même sacrifice, contre un même ennemi, contre l'oppression et la tyrannie, pour la liberté des peuples, pour la démocratie, dans l'espoir d'une humanité plus fraternelle. Merci encore à nos amis anglais et à tous les alliés de la France.



De G à D : Mme Verity, le colonel prononçant son allocution, le cap. Tattersall, le sénateur Lejeune.

Dans un français remarquable le Colonel Verity remercia ses hôtes pour leur accueil, dit son plaisir de se trouver en Creuse, évoqua la solidarité d'alors dans la lutte contre le nazisme.

Le lendemain, à Nadapeyrat fut inaugurée une plaque apposée sur la stèle élevée sur le terrain de parachutage « Pension » en mémoire des victimes civiles du groupement Jesser. Elle rend hommage aux aviateurs alliés, aux services français des opérations aériennes et à la mission interalliée Bergamote. Dans son allocution le Pdt des CVR rappelle là encore les faits qui se sont déroulés sur le site.

NADAPEYRAT. Terrain « Pension »

« Nous sommes à nouveau assemblés pour évoquer des opérations de parachutages, rendre hommage aux hommes qui les organisèrent et aux pilotes alliés qui risquèrent leur vie pour armer la Résistance creusoise, mais en ce lieu, notre pensée va d'abord vers celle et ceux dont les noms figurent sur cette stèle, vers les membres de leurs familles, disparus et survivants. Monsieur le maire a rappelé leur sacrifice et nous partageons son émotion.

Le terrain « Pension » s'appelait aussi, à Londres, « Micromega » et ne fut souvent connu que sous ce nom par les pilotes alliés. C'était à l'époque une lande et la route conduisant au village un chemin sommairement aménagé par les maquisards pour permettre le passage des camions. La Creuse d'alors était bien différente de celle d'aujourd'hui.

Pension fut le terrain creusois qui reçut le plus d'avions, toutes opérations réalisées avec Eureka et S'Phone, mais en l'état des informations leur nombre n'est pas connu avec une absolue certitude. Les premiers furent effectués par des aviateurs britanniques, les suivants par des aviateurs américains. Selon des sources récentes, dont une parvenue à d'Yvan Germain, 8 opérations seraient identifiées par leur code dont 5 officiellement datées et 2 par déduction. Le nombre total

des avions est sans doute quelque peu inférieur à celui souvent avancé.

La mission interalliée Bergamote fut, c'est une certitude, parachutée dans la nuit du 27 au 28 juin. Elle comprenait 4 officiers supérieurs et 2 radios. Leurs noms : commandant Jacques Robert (alias Rewez) français, chef de mission, majors britanniques Blomfield et Forster, ce dernier officiellement intégré comme médecin, Shannon major américain, Blond radio français, et Langmard radio anglais. Tous avaient évidemment des pseudos qui seuls figurent sur les messages échangés ultérieurement avec Londres. Précisons que toutes les missions Jedburgh, portaient des noms de plantes aromatiques ou médicinales : Bergamote, Tilleul, Benjoin, etc.. Parachuté avec la mission, le médecin-colonel Granville, affecté au service de santé de la R.5 quitta rapidement la Creuse.

Bergamote était accréditée par le Haut Commandement auprès du Délégué militaire régional (DMR) R.5 (dont faisait partie la Creuse) mais aussi du DMR R.6. Notre département était limitrophe du Puy de Dôme et de l'Allier donc de la R.6. Cette accréditation confirmait l'importance des fonctions des DMR, véritables « patrons » de leur région et ayant, à ce titre, autorité sur les opérations aériennes.

Celles et ceux qui ont connu les officiers de la mission Bergamote se souviennent de l'imposante stature du Cdt Rewez, du major Blomfield distingué et réservé universitaire, du major Forster « de l'armée des Indes », très « british » d'allure, petite moustache rousse, portant monocle mais souvent en short, chirurgien de son état en Australie, parlant un français très coloré, d'un flegme imperturbable, revenant d'un séjour chez les partisans yougoslaves de Tito, évidemment aussi du Major Shannon, aussi grand que Rewez mais moins carré, toujours souriant et apparemment toujours surpris par ce qu'il découvrait. C'est lui qui, par S'Phone vantait aux pilotes les mérites de la Creuse et leur conseillait de sauter. Il avait pris soin de confirmer par câble du 2 juillet. Je vous en lis la traduction : « Nourriture excellente. Moral élevé. Armes : besoin mortiers petits et grands avec bazookas. Pas de Stens. Colonel François chef supérieur. Il a une organisation supérieure. Oeufs et steak pour le breakfast. » Peut-être lui avait ont dit que les Français souffraient de la faim. Sauf en Creuse.

Les propos cités émanent des archives du BCRA, explorées par le regretté Jean Michaud. Elles permettent de relativiser bien des légendes établies et colportées au fil du temps par des mémoires construites ou recomposées à posteriori. Elles nous éclairent notamment sur les problèmes de liaison radio qui ne permirent pas d'annuler l'opération prévue dans la nuit du 16 au 17 juillet, alors que le groupement Jesser venait de fondre sur le sud de la Creuse.

Les parachutages sur Pension, comme sur tous les autres terrains, n'étaient que la phase terminale d'un long et complexe processus. Pour comprendre, il faut remonter le temps, admettre que la Résistance française s'organisa progressivement et que ses armes ne pouvaient provenir que des alliés, que les coups portés à l'ennemi par les uns et les autres s'intégraient dans une stratégie globale.

A l'ordre de mission de Bergamote étaient joints des documents précisant le contexte dans lequel elle allait



Photo : D. Burri

La stèle à la mémoire des victimes civiles, avec la plaque en hommage à la mission Bergamote, aux aviateurs alliés et aux services français des opérations aériennes.

agir : moyens de l'ennemi, forces de Vichy, sites sensibles, voies de communication, pôles économiques, objectifs prioritaires, etc., qui parfois dépassaient le cadre de nos propres connaissances. C'était une synthèse des informations transmises par les différents réseaux, missions, services, français et alliés, dans la perspective des opérations futures.

Si, au moment du débarquement, l'état-major interallié avait connaissance des défenses côtières, du positionnement des forces adverses et de leurs moyens c'est parce que ces mêmes réseaux, missions et services l'avaient informé. Si la Résistance joua à cette occasion un rôle apprécié, c'est parce qu'au préalable avaient été élaborés et coordonnés les « plans », déclenchés par les messages du 5 juin au soir. En remontant encore dans le temps, il faut aussi se rappeler que nombre de bombardements et sabotages stratégiques préalables avaient été décidés en fonction des renseignements centralisés à Londres, que la chasse aux sous-marins et autres navires ennemis devait, elle aussi, beaucoup aux réseaux, missions, services, français et alliés opérant en France.

Toutes ces informations devaient, pour parvenir à leurs destinataires, emprunter des voies multiples. A l'origine les courriers transitaient par l'Espagne ou empruntaient des circuits maritimes. C'était long et peu sûr. Pour les urgences on employa des moyens radio qui se perfectionnèrent et se développèrent au fil du temps. On

eut aussi recours à la voie aérienne, aux Lysanders et Hudson qui atterrissaient clandestinement de nuit, sur des terrains de fortune, pour transporter à la fois le courrier et les passagers, assurer les indispensables liaisons entre la Résistance intérieure et l'Angleterre.

Nous avons aujourd'hui encore l'honneur d'accueillir le colonel Verity de l'escadrille des « pick-up ». Les risques pris et les pertes subies par cette unité justifient notre hommage aux pilotes qui perdirent la vie dans ces missions.

Ceux qui effectuaient les parachutages prenaient aussi de grands risques : la flack ennemie, la météo souvent peu favorable, les difficultés d'approche et de largage. Ce furent le plus souvent des pilotes britanniques et nous sommes heureux d'accueillir le capitaine Tattersall. Sur ce terrain « Pension » les premiers parachutages furent effectués par la Royal Air Force, les suivants par l'US Air Force. Nous associons tous les pilotes dans une même reconnaissance.

C'était en 1944, il y a 57 ans.

Par delà les légendes, l'histoire nous conduit à admettre que les mérites militaires attribués à la Résistance ne pouvaient s'exprimer qu'en fonction de moyens, armes et explosifs notamment, fournis par nos alliés et livrés par parachutage. Ils ne tombaient pas du ciel par hasard et il est utile de rappeler qu'à cet effet des hommes souvent inconnus de nous : ceux des services des opérations aériennes en la circonstance le COPA, ceux des services radios et des nombreux pilotes ont fait le sacrifice de leur vie.

N'oublions pas non plus que si nous luttons pour la libération de notre patrie occupée, nos alliés n'avaient pas les mêmes motivations et que leurs sacrifices sur notre sol méritent une gratitude particulière.

Puissent la solidarité née dans la guerre et le prix payé pour la liberté servir d'exemple dans la paix, faire que les nouvelles générations sachent maintenir et développer la fraternité entre les peuples.



Le Col. Verity lors du dépôt de gerbes Photo : D. Burri L

Les plaques-souvenir en mémoire des pilotes alliés et des services français des opérations aériennes, ont été apposées avec le bienveillant concours :

- **Pour Gazelle** : de la communauté de communes Guéret-Saint Vauiry propriétaire du terrain de Saint Laurent, présidée par M. le Sénateur André Lejeune, et du président de l'aéro-club, M. Jean-Pierre Simon. La pierre a été amenée et taillée par M. Jacky Ladant.

- **Pour Pension** : de la municipalité de Soubrebost et son maire M. Roger Chezeaud

Les cérémonies d'inauguration ont été honorées de la présence de M. le Secrétaire Général de la Préfecture, de M. Michel Vergnier, député-maire de Guéret et de M. le maire de Saint Laurent, de M. Jean-Jacques Lozach, président du Conseil Général et de nombreuses autres personnalités.

En présence aussi de :

- **Colonel Hugh Verity** de la Royal Air Force, ancien commandant de l'escadrille 161 (Lysanders)

- **Capitaine Kenneth Tattersall** de la Royal Air Force, escadrille des parachutages.

- **Robert Grand** (Gérard 2), FFC, ancien responsable du COPA pour la Creuse.

Georges Vaudin (Sécateur) FFL-FFC, Service Action, officier instructeur puis adjoint de Gérard Hennebert (Baron, Compagnon de la Libération), responsable du COPA pour la R.5

Yvan Germain et Marcel Balaire se sont occupés de la réalisation des plaques.

COLLOQUES REGIONAUX

MOUVEMENTS, RESEAUX ET PREMIERS MAQUIS EN R.5 Soudaines la Vinadière 29 septembre 2001.

Avec le concours du Centre d'Etudes Edmond Michelet (Brive), de l'Association R.5, groupe d'études sur la Résistance en R.5, des Amis du musée de la Résistance de Limoges et des Amis de la Vinéra. Sous la présidence de Dominique Borne, Inspecteur général de l'Education Nationale, Président du Centre d'études Michelet.

Soudaines la Vinadière est une petite commune de Haute Corrèze, située entre Chamberet et Treignac. Elle compte moins de 200 habitants mais pourtant le colloque accueillit, nous a-t-on dit, 142 participants, preuve qu'il n'est pas nécessaire d'être une localité importante pour prendre des initiatives. Bravo au maire, à la municipalité et organisateurs !

Ce colloque s'inscrivait dans le cadre d'une recherche régionale sur la Résistance en R.5, en prolongement de celui organisé à Brive en septembre 1998 sur le thème *Genèse et développement de la Résistance en R.5 (1)*. Il devrait être suivi d'un troisième traitant de l'année 1944 et de la Libération.

Ci-après, bref compte rendu à partir de notes. Les actes devraient publiés en 2002.

En ouverture Daniel Borzeix donna lecture d'un témoignage de Georges Guingouin sur les origines de son combat dans cette région du Limousin.

(1) Voir bulletin N° 14. Janvier 1999

Pascal PLAS, professeur d'histoire, correspond de l'IHTP avait pris pour thème de son exposé *Vichy, les Allemands, la Résistance en R.5, 1941-1943*, à partir d'un fonds d'archives constituant selon lui « un décalque de la Résistance vue par Vichy et les Allemands ».

Dans une première phase, Pascal Plas note que Vichy est avant tout préoccupé par sa propre propagande : la Révolution Nationale, le renouveau, la jeunesse, la famille, l'économie et la nécessité de contrer la propagande qui lui est hostile, celle des opposants de l'intérieur et celle qui vient de l'extérieur, par la radio de Londres notamment. La zone sud n'est pas encore occupée mais elle subit divers contrôles des commissions allemandes et le Limousin n'échappe pas à leurs investigations. Le travail du SD sera utilisé, après le 11 novembre 1942 par la Gestapo.

Dans une seconde phase qui va de l'été 1941 à l'été 1942, avec le retour de Laval au pouvoir (1) et l'organisation progressive de la Résistance Vichy devient pessimiste, constate que sa propagande est sans effet face à celle des gaullistes et des communistes. Il s'inquiète de l'hostilité aux collaborateurs, d'une certaine démobilitation de la police et de la gendarmerie.

Dans une troisième phase qui va de l'été 1942 à l'hiver 1943, Vichy s'inquiète de l'impossible 'relève', des premières manifestations ouvertes d'opposition au régime, du développement de la Résistance, spécialement de l'activité du parti communiste considéré comme l'ennemi N°1. Le développement des maquis à l'été 1943, conséquence du refus du STO, devient une préoccupation majeure. De leur côté les Allemands sont très actifs, établissent des fichiers, procèdent à des arrestations au sein de la police (2), récompensent leurs informateurs, utilisent les militants du PPF. D'une manière générale, l'évolution des esprits fait que les courroies de transmission du régime deviennent moins efficaces, que le système fait preuve d'inertie.

(1) *Le 18 avril 1942.*

(2) *NDLR : En l'état de nos connaissances l'intendant régional aurait été arrêté, le commissaire central Boltz arrêté et fusillé au Mont Valérien, le commissaire divisionnaire Bertrand arrêté et déporté, ...*

René CASTILLE avait à traiter *Les Réseaux de Résistance en Creuse*. Il a dépassé le cadre général du colloque car, pour les réseaux, la fin de l'année 1943 ne marque pas une coupure ni une évolution significative. La première partie de son exposé, avec notamment le réseau Alliance, a été publiée dans le précédent bulletin. Ci-après, en rubrique spéciale, le complément. (Il manque toujours, sur le sujet, un travail à l'échelon régional, lequel assurait le relais entre le national et le départemental).

Michel LAGUONIE avait à traiter un sujet très attendu : *Les Francs-maçons et la Résistance en Limousin*. Après avoir rappelé qu'il existait alors 60 000 francs-maçons en France, que Vichy les considérait comme responsables des malheurs de la France (avec les Juifs et les communistes) et avait interdit les sociétés secrètes par une loi du 19 août 1940, Michel Laguionie s'est attaché à montrer que nombre de francs-maçons avaient été très actifs dans la Résistance. Il a ensuite évoqué département par département, les nombreux « frères » qui jouèrent un rôle important en R.5, notamment en Creuse.

L'appartenance à la franc-maçonnerie, même si elle est moins secrète qu'à l'époque demeure toujours discrète. En conséquence, jusqu'à parution des actes du colloque, nous respecterons cette discrétion, étant précisé que les personnes nommées sont à notre connaissance toutes décédées. Précisons toutefois que la plupart des noms cités et leur appartenance sont connus de ceux qui travaillent sur la Résistance en Creuse. Il est incontestable que la franc-maçonnerie a joué un rôle important dans le département mais tous les maçons cités n'ont pas eu un même niveau d'activité et de responsabilité. Certains ont été oubliés par le conférencier et il semble que plusieurs résistants évoqués n'ont jamais été initiés.

Michel KIENER, Professeur d'histoire a. évoqué *Les adolescents et la Résistance en R.5. Du silence à l'action*. Il s'agit là encore d'un sujet trop peu abordé par les historiens de la Résistance, hors l'ouvrage de

Marie Granet (1). Après avoir rappelé que les occupants ne prenaient pas en charge un enfant de 12 ans ou moins, Michel Kiener s'interroge, à partir de l'exemple d'élèves du Lycée Gay-Lussac à Limoges sur le comportement des adolescents entre 1940 et 1942. Il fait le constat d'une « masse neutre », insouciant et peu disposée à l'engagement (2). Ultérieurement il y aura, dans le lycée, un noyau de jeunes résistants.

(1) : *Les jeunes dans la Résistance. France Empire 1996.*

(2) *NDLR : Le constat n'est pas très surprenant. Limoges est en zone libre et le Limousin ne souffre pas trop des privations. Il peut être étendu à nombre d'adultes.*

Jacques DESERCES, Professeur d'histoire, évoque *Le maquis de Brigueil : formation, composition et développement*. Il s'agit d'un petit maquis d'origine AS-Combat, constitué dans la région de Saint Junien, à dominante FTP. Son histoire est relativement classique : groupement de jeunes dans une maison isolée qui s'avère rapidement trop petite, transfert dans des sapes en forêt avec les difficultés dues au manque de moyens et à la croissance continue des effectifs, création d'un groupe franc et réalisation de sabotages, ce qui entraîne une attaque des Allemands le 7 novembre 1943 avec pour conséquences une ferme encerclée, des civils tués, mais les maquisards réussissent à évacuer. Recherches par la Gestapo, nouvelle attaque par les Allemands, opération contre une gendarmerie pour récupérer des armes, regroupement avec un autre maquis, etc..

Gilbert BEAUBATIE, Professeur d'histoire et correspondant de l'IHTP pour la Corrèze évoque *Les maquis en Haute et Moyenne Corrèze en 1943*. Il s'attache, à partir des archives du « contrôle technique » et d'autres sources, à cerner le « statut » des maquis de l'époque, leur justification dans l'esprit des jeunes et la perception qu'en ont les populations.

C'est le STO qui est à l'origine des maquis. Il est perçu comme une « déportation » et le départ des jeunes vers l'Allemagne comme une lâcheté. Les exemptés, ceux qui bénéficient de certificats de complaisance ou de réseaux d'influence pour ne pas partir, sont considérés comme des resquilleurs, des « embusqués », les partants comme des « dégonflés ». Il existe des « prises de maquis » par anticipation (avant convocation pour le STO.) Le maquis jouit en général d'une image positive dans l'opinion publique qui marque sa sympathie pour le réfractaire. Tout le monde garde le silence et les paysans se dévouent pour aider les maquisards. L'imaginaire collectif, se fondant sur la rumeur leur attribue des effectifs qui dépassent la réalité. Mais il existe aussi des réserves, des critiques, des formes d'hostilité, des griefs contre « une situation révolutionnaire », des craintes d'instauration d'un régime communiste et des critiques assimilant les maquis à « des bandes terroristes », avec des « pillards et des repris de justice », « la lie des grandes villes » (1). Plus modérément on parle aussi de « voyous parmi les maquis ».

Face aux attitudes tranchées, voire extrêmes, il existe des attitudes plus ambivalentes : approbation mais

réerves face à certains excès, craintes d'un désordre. La répression sauvage des forces de Vichy est toutefois condamnée et se traduit par une plus forte complicité entre les maquis et la population. Le maquis devient « l'armée de Gaulle » qui lutte contre « le sale boche ».

Le thème présenté par Gilbert Beaubatie ne semble pas avoir été traité dans les autres départements de la R.5. Sa communication n'en a que plus d'intérêt. Elle traduit l'état de l'opinion et son évolution face à la répression .

(1) Ces expressions sont celles de Vichy. Elles seront développées avec une extrême virulence, à la radio, par Philippe Henriot

Laurent SOUTENET, Inspecteur de l'Education Nationale, ancien directeur du Centre Edmond Michelet, devait traiter *Mouvements et réseaux en Corrèze* mais le temps ayant passé il limita son intervention à quelques considérations sur l'évolution de la Résistance : « les partis politiques déconsidérés », leur « retour avec le CNR », les « tendances modélisantes », le « rôle écrasant de certains acteurs », etc..

Dominique BORNE, pour les mêmes raisons, limita son intervention à une brève mais brillante synthèse des travaux de la journée.

En résumé, cette journée traduit un évident intérêt de l'assistance pour une période qui demeure bien mal connue dans sa réalité et pour les chercheurs la nécessité de travaux complémentaires au profit d'une histoire dépassant la mythologie et le culte du résistancialisme.

LE CITOYEN ET LA POLITIQUE

Centre d'Etudes Edmond Michelet.

Brive. 20-21 octobre 2001

Si l'on s'en tient au libellé du thème, le compte rendu n'a pas sa place dans ce bulletin mais son organisation par le Centre d'études portant le nom d'Edmond Michelet, responsable de Combat puis des Mouvements Unis de Résistance pour la R.5 avant d'être arrêté et déporté, créé une sorte de filiation avec une période qui vit s'affirmer un nouveau type de citoyen, alors que s'était effondrée une certaine conception de la politique. Dans son allocution d'ouverture, Dominique Borne, Inspecteur général de l'éducation Nationale, Président du Centre Edmond Michelet, a rappelé que « la résistance à l'oppression est un des droits fondamentaux de l'homme et du citoyen. »

Compte tenu de l'intérêt et du haut niveau de ce colloque dont les actes devraient être publiés en 2002, nous avons choisi de ne pas en intégrer le compte rendu au bulletin mais de le diffuser comme supplément.

LES RESEAUX DE RESISTANCE EN CREUSE

La première partie du sujet a été publiée dans le précédent numéro, avec une présentation des activités du réseau Alliance. Ci-après le complément présenté au colloque de Soudaines la Vinadière.

« Traiter des réseaux de la Résistance est une épreuve redoutable. Le terme réseau a une connotation de mystère, d'aventure, de clandestinité, d'espionnage, qu'ont souvent mis en relief le roman et le cinéma. On pense à Mata Hari, à James Bond ou OSS 117 et depuis quelques semaines à Bin Laden.

Au risque de décevoir, je n'évoquerai nulle voluptueuse espionne, ni séduisant James Bond, seulement des faits parfois ordinaires, parfois souriants mais souvent dramatiques, des prises de risques en général raisonnées, des sacrifices librement consentis, des succès et des échecs, avec en toile de fonds le bonheur de la libération, hélas tempéré par les horreurs de la gestapo et de la milice, les suicides, les tortures, les exécutions, les déportations.

Le titre donné à ma communication porte sur les réseaux de renseignement. En fait, il y eut des réseaux de renseignement, des réseaux « Action » et des réseaux mixtes tel, pour la France libre puis combattante le BCRA (Bureau central de renseignement et d'action). L'action était presque toujours la finalité du renseignement.

Le réseau Ajax en Creuse

A notre connaissance, il n'existe pas d'ouvrage traitant des activités d'Ajax. Nous avons seulement trouvé, il y a une dizaine d'années, à l'IHTP, des éléments d'un travail entrepris mais non terminé par Marie Granet, collaboratrice d'Henri Michel au Comité d'Histoire de la 2ème guerre mondiale (CH2G.)

Nous avons vainement cherché les archives du réseau. Récemment, il nous a été signalé la présence de dossiers aux Archives Nationales. Le service « recherches » de l'AERI y a puisé divers documents qui nous ont été communiqués mais nous ignorons toujours le sort des archives d'Achille Péretti qui fut le fondateur et le chef du réseau.

Ajax est en général présenté comme un réseau « police », parfois comme un réseau RG, mais il y eut des policiers dans d'autres réseaux, avant et après la création d'Ajax. En Creuse où il joua un rôle important en 1943 et 1944, son action repose pour l'essentiel sur la personnalité de son animateur, Henry Castaing alias Kaolin. De ceux qui furent immatriculés à Londres, il ne reste à ce jour qu'une seule personne et peu de traces.

Henry Castaing était né en 1895 à Lannemezan, dans les Pyrénées alors Basses, devenues Atlantiques. Ses études secondaires le conduisent aux Beaux-Arts car il a des dons évidents et multiples de dessinateur, y compris la caricature. Engagé volontaire en 1914, il sert dans la cavalerie avant d'être réformé. Il se destinait au professorat mais il se retrouve en 1920 à la Sûreté générale et débute sa carrière professionnelle à Lyon. Après diverses affectations il est chef de la Sûreté de Seine et Oise en 1936, promu commissaire divisionnaire en 1937, affecté à la police de l'air en 1938. Ce n'est donc pas un « flic » au sens classique du terme. La sûreté est son domaine. Son frère est en 1939 Contrôleur général à la DST.

La défaite venue, sa personne et -ou- ses activités ne sont pas appréciées par le nouveau régime. Un arrêté du 16 octobre 1940 le relève de ses fonctions en application de la loi du 17 juillet « nonobstant toutes

dispositions législatives et réglementaires contraires » dit le texte. Il est « jullestisé » dans la terminologie de l'époque. Comme il a de brillants états de service et des relations à Vichy même, il est nommé quelques mois plus tard, non sans avoir été rétrogradé, commissaire aux Renseignements Généraux à Lons le Saunier, dans le Jura, département coupé par la ligne de démarcation.

Ceux qui l'ont connu alors se souviennent surtout de ses activités résistantes. Il s'emploie à procurer des faux-papiers à ceux qui en ont besoin : étrangers et pourchassés de toutes origines, juifs notamment. Il « travaille » avec les services de renseignement et réseaux d'évasion belges, luxembourgeois, hollandais, mais aussi avec le SR Air en relations avec les Anglais, et évidemment avec la Résistance, spécialement avec Combat, mouvement alors le mieux implanté dans le département. Sans trop de problèmes jusqu'à un certain jour de décembre 1942, quand la Gestapo désormais installée à Lyon trouve sur un patriote abattu des faux documents en provenance de son service. Il sait être convaincant, plaide le vol et sa bonne foi mais l'intendant de police apparemment plus perspicace ou mieux informé lui donne 48 heures pour « changer d'air. »

Ses relations professionnelles et familiales en poste à Vichy viennent à nouveau à son secours. Il est nommé le 1^{er} février 1943 commissaire aux RG à Guéret où sévit le préfet Jacques Henry, très répressif. On ne sait rien des relations entre les deux hommes mais curieusement, ce qui est très frustrant pour le chercheur, les rapports des RG au préfet deviennent très laconiques ; il ne se passe apparemment plus rien en Creuse et bientôt ceux du commissaire de police deviennent tout aussi brefs, ne s'intéressent plus qu'à des faits mineurs ou aux activités courantes des occupants.

Une légende, sans doute proche de la vérité, dit que dès sa prise de fonctions Castaing aurait réuni ses collaborateurs, leur aurait expliqué ce qu'il faisait et pourquoi il le faisait et ... considéré que chacun se devait de faire la même chose. La plupart auraient apprécié, les moins résolus n'auraient pas osé exprimer leurs réserves et tout le monde se serait trouvé, bon gré mal gré engagé sous la houlette du patron, dans la Résistance. Il n'y eut ultérieurement aucune défaillance mais le chef savait ce qu'il pouvait demander à chacun. Après les RG, il entreprit de noyauter la police où le commissaire Clauss, d'origine alsacienne, et plusieurs inspecteurs étaient par avance convaincus, puis posa des jalons à la gendarmerie et dans diverses administrations, entra en contact avec la Résistance locale. A cette époque, le réseau Ajax est encore embryonnaire, pour l'essentiel lié à la personne de Castaing, mais en juillet il s'implante en Limousin et Kaolin en devient le chef de secteur.

C'était un homme sympathique, souriant, à la poignée de mains chaleureuse, qui ajoutait à son optimisme naturel et à sa façon méridionale un sens tout aussi naturel de l'autorité et une grande capacité de conviction.

Fin juin 1943, le préfet Jacques Henry quitte la Creuse. Il est remplacé par Clément Vasserot sur lequel Castaing a pris des renseignements. Il vient des Alpes Maritimes, est moins servile que son prédécesseur, plus ouvert à la Résistance. Il prend ses fonctions le 14 juillet 1943.

Début septembre il est immatriculé au réseau Ajax et devient « Granit », sous l'autorité de son subordonné, commissaire aux RG. Quelques mois plus tard le nouveau secrétaire général de la Préfecture, André Vy adhère à son tour à Ajax.

Castaing fait dans une certaine mesure le travail du NAP départemental, jusqu'ici peu actif, mais bientôt sa tâche se trouve facilitée par la nomination d'un nouveau et dynamique responsable, François, qui devient un peu plus tard chef maquis puis chef des FFI. Fin 1943, la quasi-totalité des services et administrations de la Creuse sont noyautés, y compris la commission de contrôle technique (contrôle postal et téléphonique). Simultanément, il étend son activité sur Limoges et la région, tout en conservant ses antennes d'origine, dans le Jura et l'Est. Début 1944 c'est encore lui qui prend les premiers contacts avec des officiers de l'Ecole de la Garde installée à Guéret.

Ajax est en Creuse à la fois service de renseignement et de contre-espionnage. Il informe la Résistance des recherches concernant ses membres et des risques qui menacent ses maquis. Cette assistance est apportée sans distinction à toutes les formations, notamment aux FTP, les plus souvent visés par les opérations des forces de Vichy, surtout en 1944, lorsque Darnand, chef de la milice, remplace Bousquet et devient Secrétaire général au Maintien de l'ordre avec autorité sur toutes les forces de police, de gendarmerie, de la Garde, des GMR, etc.. Lorsque de Vaugelas s'installe à Limoges il constitue des groupes d'intervention mixtes associant en général police, gendarmerie, milice et Garde ou GMR. Les opérations sont préparées dans la plus grande discrétion mais Castaing a suffisamment d'antennes pour être prévenu au moins la veille. Nous manquons d'informations sur l'organisation de la Résistance au sein de la police de Limoges mais nous savons que plusieurs cadres et certains de leurs collaborateurs ont payé de leur vie (fusillés ou morts en déportation) leur engagement patriotique. (Voir p. 7, Pascal Plas)

Les activités « très spéciales » du commissaire au RG de la Creuse n'échappent évidemment pas aux responsables de la milice et il doit parfois se « mettre en veilleuse ». Celles à « usage externe », en fait le renseignement au profit des services français de Londres et des alliés, concernent les rapports des préfets, l'activité économique, l'état d'esprit des populations, le développement de la Résistance, etc.. En ces domaines il travaille en étroite liaison avec Alliance.

La toile tissée par Castaing avec Ajax, ses relations privilégiées avec les responsables de la Résistance font que la Creuse, hors Aubusson, ne connaîtra pas les séries d'arrestations qui frappent les départements voisins. Simple exemple : fin avril, trois individus, deux hommes et une femme arrivés dans un petit hôtel de Guéret semblent porter un intérêt particulier au chef départemental des Mouvements Unis de Résistance et à un mystérieux personnage repéré dans les environs, en fait un radio parachuté. Aussitôt alertés, le commissaire de police et plusieurs inspecteurs prennent en charge les curieux, le temps nécessaire aux personnes visées et à quelques autres, pour se mettre en sécurité.

« Grillés » par cette intervention, le commissaire et ses collaborateurs entrent à leur tour en clandestinité. Le préfet fait un rapport spécial à Vichy pour signaler la disparition de 6 fonctionnaires et le procureur requiert

« l'ouverture d'une information contre X, au chef d'arrestation illégale et séquestration de personnes (les 6 policiers) en infraction à la loi du 5 juin 1943, suite à la disparition de ces personnels. » Les services de Vichy ne sont cependant pas dupes. Le 10 mai, Laval révoque le préfet Vasserot que surveille et dénonce depuis un certain temps déjà le chef de la milice ; le commissaire aux RG Castaing échappe de peu à l'arrestation. Il sera remplacé par un collègue venant de Limoges qui lui aussi est membre d'Ajax. Au mois de juillet Kaolin évitera à nouveau l'arrestation par le groupement Jesser qui ratisse la Creuse. Il sera sauvé par son sang-froid et ses talents de dessinateur.

Nous disposons de trois listes, dont une communiquée par le service de recherches de l'AERI, d'agents immatriculés par Ajax pour le secteur Kaolin. Elles correspondent apparemment à trois périodes différentes. La plus complète comporte 48 noms mais il y eut aussi des agents non immatriculés. Comme la liste d'Alliance, elle ne mentionne que le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance. 4 agents seulement sont natifs de la Creuse et 3 de la Haute Vienne mais 6 sont des Alsaciens. Une vingtaine étaient à l'époque en poste en Creuse, aux RG, au commissariat de police, à la gendarmerie, à la préfecture, etc., dont quatre au moins furent déportés. Le secrétaire général André Vy ne revint pas. Un autre au moins, qui appartenait simultanément à l'ORA, fut tué au combat.

Castaing fut nommé Préfet de la Creuse, à la grande déception de Vasserot, qui avait été rappelé en fonction le 7 juin après la brève libération de Guéret. Ses bonnes relations avec les chefs de la Résistance et son autorité souriante contribuèrent à ce que la Creuse ne connut pas les dérives qui affectèrent d'autres départements.

Le Commissaire de la République fit de lui un portrait que ratifient ceux qui ont bien connu Castaing : « Esprit de décision et d'autorité. Son bon-garçonisme naturel et son penchant pour la familiarité sont la caractéristique essentielle de sa manière. » Il fut ensuite préfet de l'Allier avant d'être nommé Directeur de la Police Judiciaire. Dans son dossier au ministère de l'Intérieur, nous avons, en complément de ses décorations françaises, trouvé mention de diverses décorations étrangères et de messages de reconnaissance de personnes qu'il avait aidées, juifs entre autres, qui portent témoignage de ses multiples activités résistantes.

LES RESEAUX EXTERNES : SOE ET ACTION (BCRA)

Leur activité s'inscrit dans le cadre des directives des services centraux de Londres.

Le SOE en Creuse

Il est relativement peu présent dans le département. La mission « Stationner », dirigée par le major Southgate, qui réalisa le premier parachutage d'armes en avril 1943 au profit des FTP de la Creuse était basée dans l'Indre. Elle a sans doute fait à la fois du renseignement et de l'action. Southgate fut arrêté au début de 1944 et déporté.

Fin avril 1944 arrive à Fresselines, dans le nord de la Creuse, une autre mission SOE, dirigée par le major Percy Mayer (Cdt Edouard) assisté de son frère Richard

et de Patricia O'Sullivan (Micheline) officier radio. Ils ont été parachutés en mars près de Saint Céré pour assister le colonel Vény mais le Gestapo les contraint à se réfugier dans l'Indre et en Creuse. Edouard se fixe auprès du chef du secteur AS couvrant le nord du département. Richard reste dans l'Indre. Ils recevront en juillet le renfort du lieutenant écossais Parick Alexander Campbell (Alexandre), en août celles du lieutenant américain William J. Morgan (François) et du Lieutenant anglais Donald Cameron (André). La mission informe évidemment Londres sur la situation locale mais elle a surtout une vocation d'armement par parachutages et d'assistance aux FFI..

Le service Action du BCRA

Nous n'avons pas trace en Creuse de la mission de Kim (Schmidt) détaché en juin 42 par Jean Moulin auprès du mouvement Libération puis affecté à partir de novembre, au titre du Service des Opérations Aériennes et Maritimes (SOAM), auprès des régions 5 et 6, ni de Pair (Grout de Beaufort) qui lui succéda en avril 1943. Les premiers contacts du COPA avec la Creuse semblent avoir été amorcés sous l'autorité de Laplace (Cdt Deglise-Fabre), enlevé par Lysander en juillet et ramené en septembre. On sait qu'arrêté par la Gestapo à Limoges fin octobre, il se suicida en avalant sa pilule de cyanure. Deux de ses collaborateurs au moins furent déportés mais là encore nous avons besoin de l'assistance de la Haute Vienne pour éclairer les faits. Après un court flottement, le service amorce fin décembre sa réorganisation et s'implante en Creuse, par Gérard. Marquis (Rivière) responsable pour la zone sud, serait venu à Guéret ou dans les environs, au tout début de 1944.

Avec l'arrivée du DMR (Ellipse), fin janvier 44, précédée de celle de Baron (Hennebert) comme responsable des opérations aériennes (COPA), suivie de celle de deux officiers instructeurs : Croc (Georges Héritier) et Sécateur (Georges Vaudin) et de deux radios Parthe (Le Négus) et Ruthène (Dédé) se constitue la nouvelle structure des services Action en R.5. Les missions sont celles que prévoient les fonctions. Le DMR a des responsabilités en matière d'organisation et d'assistance, ce qui ne lui interdit pas de transmettre des renseignements sur la situation dans sa région comme le montrent ses câbles. Il coordonne l'action de ses collaborateurs pour les parachutages et les sabotages, s'efforce de faire de même avec les chefs de la Résistance, ce qui ne va pas toujours sans difficultés.

En avril, une partie de l'équipe COPA en poste à Limoges est arrêtée mais Baron (Hennebert) et Croc (Héritier) parviennent, avec une secrétaire, à s'évader de la voiture de la gestapo lors d'un transfert. Plusieurs autres agents de même arrêtés n'eurent pas la même opportunité et furent déportés.

Les réseaux Action ont connu des pertes importantes ; celles des radios, souvent repérés par radiogoniométrie lors de leurs émissions, ont atteint ou dépassé à certaines périodes 80 %. Quelques agents arrêtés furent « retournés », mais dans leur grande majorité ils furent torturés, déportés ou fusillés. La consigne était de gagner du temps pour permettre aux camarades de se mettre en sécurité, de tenir sans parler ou en racontant des faits demandant vérification pendant au moins 24 heures, si possible 48 heures. Ceux qui étaient passés par l'Angleterre étaient tous porteurs d'une pastille de

cyanure et beaucoup l'ont utilisée, tel Deglise-Fabre en R. 5. Les agents recrutés sur place étaient informés des risques encourus lors de leur engagement : « Si tu tiens trois mois, ce sera bien. Au-delà ce sera du rab. »

Pour apprécier l'importance des réseaux « externes », il suffit de consulter l'ouvrage récemment paru : *Colonel Passy. Mémoires du chef des services secrets de la France Libre*, présentés par J.L. Crémieux-Brilhac (1) : « Dans cette guerre secrète, tout est loin d'avoir été dit. 819 agents parachutés d'Angleterre en France et 125 d'Afrique du Nord pour le compte des différents services alliés ; 227 atterrissages clandestins ayant permis de déposer 443 passagers et d'en ramener 635 en Angleterre dont la moitié pour le compte du BCRA. 299 agents débarqués et 883 personnes embarquées sur nos côtes par bateaux de pêche, felouques, vedettes et sous-marins. Si l'on y ajoute les passages par les Pyrénées, ce sont plus de quinze cents agents ou missionnaires qui dans les deux sens ont transité entre le monde libre et la France. »

Ces chiffres associent Français et Alliés. Il faut compter une bonne moitié de Français. On ne connaît pas le nombre des agents des réseaux, immatriculés ou non, qui ont été recrutés en France sans être passé par l'Angleterre mais ils furent certainement des milliers. On ne connaît pas davantage le nombre des morts ou déportés mais dans l'ouvrage cité on peut lire : « On sait – on ne le disait pas – qu'aux pires moments, la survie d'un opérateur radio ne dépassait pas six mois. ... L'amélioration et la très relative miniaturisation des postes émetteurs ne suffisait pas à rendre moins vulnérables les opérateurs, héros obscurs d'une guerre sans merci. La radiogoniométrie allemande faisait d'eux les maillons faibles des réseaux. 83 % des opérateurs envoyés en France au deuxième semestre de 1942 auront été arrêtés et pour la plupart torturés, exécutés ou déportés. »

A cet hommage aux agents des réseaux il faut ajouter celui dû à ceux qui les transportaient, tout spécialement les pilotes en charge des opérations « pick-up » et des parachutages. Nous avons accueilli récemment en Creuse le colonel Verity qui commanda l'escadrille 161 et transporta divers agents ayant opéré en R.5 et le capitaine Tattersal qui appartenait à l'escadrille des parachutages. Ces unités, spécialement celle des Lysanders et Hudson qui atterrissaient par tous les temps, sur des terrains de fortune, ont connu des pertes importantes.

Plus tard, sont arrivées les missions interalliées Jedburgh ; pour la Creuse Bergamote, parachutée dans la nuit du 27 au 28 juin. Elle comprenait : le commandant français Rewez (Jacques Robert, chef de mission), deux officiers britanniques les majors Blomfield et Forster, un officier américain le major Shannon et deux radios, l'un Français et l'autre Anglais. Les dossiers d'information qui accompagnaient son ordre de mission étaient très complets et dépassaient sur certains points nos propres connaissances. Ils étaient la synthèse de tout ce qui a été rassemblé et exploité à Londres en provenance des divers réseaux.

LES RESEAUX INTERNES (PROFESSIONNELS ET SR RESISTANCE)

Ils étaient souvent complémentaires entre eux, en liaison avec les réseaux ou services rattachés à Londres.

Les réseaux « professionnels »

Nous avons évoqué le réseau Ajax qui, par son recrutement et ses missions, débordait le cadre strictement police, participe au NAP, travaille en liaison avec Alliance et la Résistance.

Le réseau « Fer » ou « NAP Fer » a sa propre organisation et ses propres missions mais en Creuse, il est aussi en liaison avec Alliance et avec la Résistance. Les sabotages de voies ne peuvent être réussis sans dommage pour les voyageurs et les conducteurs de locomotives que s'ils sont préparés avec le concours des cheminots. Le « Plan vert » fut de conception spécifique même s'il fut souvent mis en œuvre avec le concours des formations armées de la Résistance.

Le cas des PTT (Postes, Télégraphe et Téléphone) est en Creuse plus complexe. Le « Plan Violet » qui visait au sabotage des lignes souterraines à grande distance au moment du débarquement fut préparé à l'échelon régional par l'ingénieur Arnold Hanff (beau-frère de l'historien Marc Bloch.) qui fut arrêté et fusillé par les Allemands, sa femme déportée.

En Creuse, l'organisation nationale « Résistance PTT », ne s'implanta que tardivement mais il y eut une résistance active au sein des PTT, liée à la Résistance locale et au réseau Ajax. A titre d'exemples : le noyautage de la commission de contrôle technique (postal) ne pouvait être pleinement efficace que s'il existait confiance et collaboration entre les agents noyautés et les postiers, tout spécialement les facteurs qui desservaient la Kommandantur, la milice et quelques autres services. Ce fut le cas à partir de fin 1943. Le contrôle téléphonique au profit de la Résistance et d'Ajax était beaucoup plus efficace à Guéret que celui des agents non noyautés de la commission. Dans d'autres centraux, notamment à Bourgneuf et La Souterraine se pratiquait aussi l'écoute des collaborateurs et suspects. De leur côté, des postiers de tous rangs surveillaient et interceptaient dans de nombreuses localités, le courrier reçu par certains collaborateurs ou adressé aux Allemands et à la milice.

Les services de renseignement de la Résistance

En Creuse, l'organisation fut longtemps très informelle. Les responsables de la Résistance s'appuyaient sur l'existant : Alliance, Ajax, les « professionnels », les services directement noyautés, etc.. mais l'indispensable cloisonnement ne facilitait pas toujours les choses. Le chef départemental des MUR était seul à assurer le contact direct avec le préfet. François, responsable NAP et chef maquis pouvait voir régulièrement les uns et les autres mais il ne délégait que partiellement cette possibilité. Tel proche avait le contact avec Castaing (RG) mais pas avec Clauss (Police), avec le second d'Alliance mais pas avec le chef de secteur, avec les résistants des PTT mais pas avec Résistance Fer, etc..

Ultérieurement, la Résistance organisa son propre service de renseignement et d'alerte, en liaison avec les réseaux et les différents services noyautés. Après le 6 juin une partie de la centralisation des informations bascula vers l'EM FFI qui, par des relais dans les centraux, contrôlait la quasi-totalité du réseau téléphonique. Le PC et les principales unités étaient reliés par une ligne téléphonique, existante ou spécialement créée. Le central de Bourgneuf assurait

l'écoute des conversations entre l'EMP 588 de Clermont Ferrand et la Kommandantur de Limoges. Une liaison permanente existait avec le SR Auvergne-Limousin du colonel Dudeux. En complément, un réseau de renseignement et d'alerte, connu sous le nom « chaîne des Z » (les indicatifs étaient composés de la lettre Z suivie de deux chiffres) surveillait les principaux axes routiers. Par ailleurs, chaque unité avait son propre service de renseignement local, avec le concours des populations environnantes.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'organisation du renseignement en Creuse, fut créée de toutes pièces par ceux qui en eurent la charge sans avoir jamais reçu de directives de Londres ni de l'EM régional ou national. Elle bénéficia évidemment de l'assistance des réseaux tels Alliance et Ajax mais plus sous forme d'apports que de conseils ou de formation. Simple exemple : Alliance avait, pour son travail propre, des éléments précis d'identification des unités allemandes ; ils ne furent jamais communiqués à ceux qui, dans la Résistance, en auraient eu besoin. Peut-être parce qu'ils ne furent jamais demandés, plus vraisemblablement en fonction des règles de cloisonnement.

Tout ce qui fut réalisé avant et après le débarquement, qu'il s'agisse des écoutes, de l'utilisation des centraux téléphoniques, des lignes clandestines, etc., le fut sur l'initiative de quelques hommes, en fonction de leurs connaissances professionnelles et de leur esprit d'initiative. Ce n'est qu'après la libération qu'il furent envoyés dans des centres de formation spécialisés !

L'ADVERSAIRE

Vichy

Les dispositions prises contre la Résistance par le gouvernement de Vichy et son appareil répressif, se fondaient comme il se doit sur des textes législatifs et réglementaires qui furent appliqués dès juillet 1940 et complétés au fil du temps. La répression s'accrut à partir du retour de Laval au pouvoir en avril 1942 et avec les accords Bousquet-Oberg qui assuraient l'autorité française sur les forces de police. Elle s'accrut avec la formation des maquis et la création du service du maintien de l'ordre, d'abord sous l'autorité de Bousquet, puis en 1944 sous celle de Darnand.

La milice créée début 1943 apporta des suppléments aux autorités de Vichy et à l'occupant. Son rôle et ses crimes sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. La R.5 eut particulièrement à souffrir des forces de répression commandées par de Vaugelas.

En Creuse, la milice fut souvent bridée dans ses initiatives par les services noyautés, par une efficace coopération entre la Résistance et les réseaux, notamment Ajax. Elle oeuvra contre le préfet Vasserot, contre Castaing et les RG, contre Clauss et le commissariat, contre les gendarmes qui ne l'aimaient guère. Ce qu'elle ne pouvait pas obtenir par la voie normale elle essaya de se le procurer par d'autres moyens. Par exemple, le Préfet lui ayant refusé la liste des Juifs elle tenta de soudoyer le personnel de la Préfecture. Pour connaître les activités de Castaing elle tenta de soudoyer sa secrétaire. La milice porte, en Creuse comme ailleurs, la responsabilité de nombreuses arrestations, notamment à Aubusson.

L'occupant

La Creuse n'eut pas d'antenne du SD et de la Gestapo. Tout était centralisé sur Limoges. On connaît, pour l'essentiel, les méfaits de ces services, les arrestations au sein des réseaux et leurs conséquences tragiques, l'assistance qui leur était apportée par les services français et les agents recrutés. Il reste à « retrouver » leurs archives, au moins ce qu'il en reste, pour comprendre et éclairer bien des tragédies.

EN CONCLUSION

Les alliés avaient besoin d'informations sur tout ce qui se passait en France et de moyens en vue de leurs opérations, puis du débarquement, donc de réseaux de renseignement et d'action. La Résistance avait besoin d'informations pour subsister, pour se protéger, et de moyens pour agir, donc là encore de réseaux de renseignement et d'action. Ce furent souvent les mêmes hommes qui associèrent leurs initiatives au profit des Alliés et de la Résistance. Leur recrutement se fit souvent au gré des opportunités, de la bonne volonté et du courage des uns et des autres. Souvent aussi par relations et affinités. C'est à dessein que je n'ai pas évoqué certaines de ces affinités car la communication suivante doit traiter du rôle de la franc-maçonnerie, laquelle joua un rôle important en Creuse comme dans tout le Limousin (voir p.8 Michel Laguionie.)

Sources :

- (1) Colonel Passy. *Mémoires du chef des services secrets de la France libre*. Odile Jacob 2001.
- *Services spéciaux*. Paul Paillole. Robert Laffont.
- *Mémoire d'un agent secret de la France Libre*. Rémy. France-Empire. 1983.
- *Les réseaux Action de la France Combattante*. Amicale Action 1986.
- *Nous atterrissons de nuit*. Hugh Verity. France Empire 1988
- *Histoire de la Résistance en France*. Noguères. Robert Laffont. 1967-1981 (5 volumes).
- *Service B. R. Falligot – R. Kauffer Fayard* 1985.
- *L'oeil et l'oreille de la Résistance*. Editions ERES 1986.
- *Résistance PTT en Limousin*. André Lafarge. 1985.
- AD Creuse (cotes diverses).
- AN 72 AJ. *Dossier Vasserot*.
- AN. *Dossier BCRA*.
- AN – IHTP *Dossier Ajax*.
- Archives Centrales Gendarmerie.
- Dossiers divers association.

LE PATRIMOINE DE LA RESISTANCE

Le sort en est semble-t-il jeté. Il sera intégré, c'est à dire dissous, dénaturé, dans un « **Parcours évocation des guerres et de la Résistance en Creuse au XX^e siècle** » implanté à La Souterraine. Telle serait la décision prise lors d'une réunion convoquée sans concertation préalable sur les possibilités de chacun. Marchand était absent, retenu par un engagement antérieur, Castille malade. Nous employons le conditionnel car nul compte rendu ne nous a été adressé, ce qui confirme l'opinion précédemment émise : les résistants et spécialement les CVR, association apolitique qui a vocation à regrouper les titulaires du titre de Combattants Volontaires de la Résistance, n'ont été « consultés » dans le projet PEP que pour servir de caution à une initiative dont ils ne partageaient ni les objectifs ni les méthodes. Peut-être

ont-ils eu tort de penser, en acceptant de participer aux réunions précédentes, qu'ils pourraient influencer sur le cours des choses. Les réserves exprimées ont toutefois été confirmées par écrit.

Seul et ultime espoir : le maire de La Souterraine, vice-président du Conseil Général, ancien proviseur du lycée et historien de formation, hésitera peut-être à engager sa ville et ses contribuables dans une aventure dont il peut mieux que d'autres apprécier l'incohérence. Pour un historien, la filiation entre la Résistance et les conflits coloniaux ultérieurs n'est pas évidente et le choix du XX^e siècle pour donner une image valorisante de la Creuse ne l'est pas davantage. Souhaitons qu'il puisse amender le projet, éliminer le « génie » plus ou moins farfelu, traduire dans une authentique « Maison du Patrimoine » la véritable histoire de la Creuse, en remontant au moins à sa création administrative (1790) voire en jusqu'aux origines des territoires qui la composent. Si La Souterraine est « la porte de la Creuse » il lui revient d'en respecter l'histoire, d'en présenter le patrimoine dans sa diversité, d'en souligner les phases importantes, dont la Résistance, dans leur réalité historique.

Nous reviendrons ultérieurement sur les vraies raisons qui ont justifié l'enterrement du projet de Musée de la Résistance au prétexte que la rentabilité n'aurait pas été assurée. Qu'en sera-t-il du « Parcours-évoquant des guerres et de la Résistance en Creuse au XX^e siècle » ? Seule certitude pour l'instant, ce qu'il a déjà coûté en « études ». Pour l'avenir, ce que coûtera sa réalisation en honoraires, en investissement, en frais de fonctionnement. Pour quelle rentabilité ? Les mauvais esprits penseront peut-être que la question ne se pose pas dans la mesure où il s'agit de fonds publics.

CHABANNES

Un site symbolique sacrifié (Profané ?)

Nul sur la planète, hors quelques néo-nazis n'admettraient de voir le club X ou le tour-opérateur Y installer un complexe touristique à l'enseigne de la Shoah sur le site d'Auschwitz, de Birkenau ou de Tréblinka. Toutes proportions gardées, c'est pourtant ce qui s'est passé à Chabannes, désormais destiné à devenir une sorte d'auberge du « souvenir » ou d'« auberge-musée », l'objectif évident étant d'utiliser les drames des enfants qui y séjournèrent - et parfois y furent arrêtés et déportés - pour attirer le chaland, à des fins lucratives. En toute bonne conscience ou en l'absence de toute conscience morale ?

Chabannes est un site à la fois douloureux et symbolique. Douloureux parce que les enfants qui y séjournèrent étaient menacés par les lois raciales, qu'ils étaient séparés de leurs parents lorsqu'ils en avaient encore ou qui souvent les perdirent, livrés par le gouvernement français d'alors. Symbolique parce que ces enfants furent pour la plupart sauvés, par l'O.S.E. dont ils dépendaient, par le circuit Garel qui les dispersa et les cacha aux pires moments ; parce que ceux qui en

avaient la charge sur place veillèrent sur eux, parce que l'école laïque les protégea, parce que la population rurale locale les accueillit « hors toute considération de nationalité, de race et de religion », et les protégea lorsqu'ils étaient menacés.

Le terme « profanation » peut paraître fort mais il n'est pas impropre : « *de profaner, faire un usage indigne, mauvais, en violant le respect qui est dû.* » (*Dictionnaire Robert*). On peut aussi évoquer une sorte d'outrage à la mémoire de ceux qui sont morts en déportation, voire à la mémoire de celles et ceux, inclus la population locale, qui les protégèrent.

D'autres sites de l'OSE, ont connu des sorts divers, tel Le Masgelier, devenu centre équestre, mais le lieu n'est pas aussi chargé de symbole que Chabannes, il accueille toujours des enfants et surtout, le souvenir des enfants juifs ne sert pas d'enseigne pour attirer la clientèle.

Nous avons déjà évoqué dans ce bulletin le rôle de la Creuse dans le sauvetage des Juifs et de leurs enfants mais, pour nos nouveaux lecteurs, peut-être n'est-il pas inutile d'en rappeler l'essentiel. Les anciens adhérents voudront bien pardonner ce retour en arrière.

1980 : la plupart des Français (et des Creusois) ignorent à peu près tout de la Shoah et du rôle du gouvernement de Vichy dans la déportation des Juifs, attribuée en général aux seuls Allemands.

1985 : lorsque commencent nos recherches sur la Creuse entre 1940 et 1944, nous avons acquis quelques connaissances par les ouvrages de Paxton et surtout de Klarsfeld, mais nous ignorions à peu près tout du sort des Juifs et de leurs enfants réfugiés dans le département.

1990-92 : les recherches de Georges Dallier dans les Archives départementales et de Jean Michaud dans les Archives de la Gendarmerie nous ont permis de prendre conscience du sort des enfants cachés en Creuse et de l'ampleur des déportations à partir du département.

1992 : à l'occasion de 50^{ème} anniversaire de la grande rafle dite « du Vel d'Hiv » et des premières rafles en zone non-occupée, nous donnons des informations à la presse et à la radio locale qui assurent le relais et développent une recherche complémentaire, réalisent et diffusent des interviews de Serge Klarsfeld et Henri Wolf.

Le sujet était tellement mal connu que le préfet de l'époque pouvait, en toute bonne foi et après avoir consulté les Archives départementales, répondre à un parlementaire de l'Est qui l'avait interrogé sur le sort d'une personne à l'époque réfugiée en Creuse, arrêtée avec sa famille le 26 août 1942, transférée à Boussac mais libérée par le préfet d'alors : « *De l'enquête à laquelle j'ai fait procéder il ressort que Mme X a très probablement été internée au seul camp existant en Creuse à l'époque, celui d'Evaux les Bains* ». Il confirmait ainsi une lettre du maire de Boussac du 10



1996 : anciens enfants juifs venus de divers pays du monde et anciens enfants creusois unis dans l'amitié retrouvée.

mai 1990 qui écrivait avec la même bonne foi : « *Après de multiples recherches auprès de personnes ayant vécu cette période et après celles effectuées dans les archives, j'ai le regret de vous informer qu'aucun camp de rassemblement n'a existé à Boussac à cette époque* » et un autre courrier d'un ancien maire du chef-lieu de canton dans le ressort duquel avait vécu Mme X : « *Il n'y a eu aucun camp en Creuse. Nous avons pu les [Juifs] protéger et il était facile de se cacher ici. ... Le Centre de documentation juive contemporaine à Paris ne fait pas mention de Creusois déportés !* » Les signataires de ces courriers qui ignoraient l'existence d'un « centre de regroupement » à Boussac ignoraient par voie de conséquence la rafle du 26 août 1942. Pourtant, 91 Juifs avaient bien été arrêtés sur ordre de Bousquet, et « regroupés » à Boussac où le préfet d'alors avait relâché au moins trois familles (en l'état des connaissances 9 personnes dont 6 enfants), les autres étant dirigés sur Nexon d'où 52 dont 18 enfants avaient été déportés via Drancy par les convois N° 26 et 27.

1992-94 : le contact ayant été établi, d'une part avec Serge Klarsfeld qui nous encouragea et nous conseilla, d'autre part, avec diverses organisations juives, notamment l'Oeuvre de Secours aux enfants (OSE) qui avait eu trois « maisons » en Creuse, nous poursuivions nos recherches pour connaître le sort des enfants et des adultes, aboutir à une fourchette : 160 à 180 déportés dont 19 enfants, 3 rescapés seulement.

1995 : l'idée avait germé, fin 1994, d'organiser en liaison avec l'OSE, des retrouvailles pour les survivants des « maisons » de la Creuse. 1995 devant être une année électorale avec consultation dans la période la plus propice pour la mise en oeuvre du projet, il avait été jugé souhaitable de le reporter à 1996. L'initiative fut cependant reprise (en période électorale) pour des raisons évidentes, dans la méconnaissance des faits, malgré l'assistance d'un « historien » qui hélas ne maîtrisait pas le sujet. On accueillit sur un site des enfants qui n'y avaient pas séjourné, on apposa une plaque OSE sur un site qui relevait d'une autre

organisation, on entendit des discours « surprenants ». L'histoire n'a jamais fait bon ménage avec la politique politicienne. La sanction tomba en 1998 avec la publication par Serge Klarsfeld du *Journal de Louis Aron* qui fait justice des erreurs et des curieuses « découvertes » de 1995.

1996 : les retrouvailles sur les sites de Chabannes et du Masgelier, sont organisées comme prévu, avec l'OSE. Elles connaissent un succès inespéré : 164 participants. Un colloque sur le sauvetage des enfants juifs se déroule le lendemain à Guéret, avec le concours des meilleurs spécialistes du sujet. Les retrouvailles ont permis de mieux prendre conscience de la spécificité de Chabannes.

1997 : publication des actes du colloque. Parallèlement s'est engagée une réflexion des « anciens » sur le sort du château dont l'état de délabrement les a attristés. De multiples idées ont été avancées et confrontées aux réalités : achat, investissement, rentabilité. En fonction d'une approche plus professionnelle un accord tacite se fait toutefois sur quelques constats :

- Chabannes est un site exceptionnel et symbolique par ses caractéristiques propres : dirigé par un non-juif, enfants mêlés à l'école laïque aux enfants locaux, accueillis par une population qui les « adopte » et les protège. Pas d'incidence religieuse.

- Chabannes a vocation à devenir un symbole de fraternité. A ce titre et compte tenu de la diversité de l'origine des enfants mais aussi de la diversité de leurs pays d'adoption Chabannes a un caractère transnational porteur de fraternité universelle.

- Chabannes est géographiquement bien placé, proche de l'intersection de grands axes routiers et ferroviaires. Il se trouve aussi à une cinquantaine de kilomètres seulement d'un autre site très fréquenté : Oradour, symbole de l'horreur. La fraternité en contre-point de l'horreur peut justifier un flux de visiteurs vers Chabannes et contribuer à assurer sa pérennité.

Ces constats et les perspectives qui en découlent furent mis en forme par Castille dans un dossier, (deux

exemplaires seulement) intitulé : « **Chabannes. Quelles perspectives ?** »

1998 : le préfet de l'époque, très sensible au sort des enfants juifs ayant été protégés en Creuse, se fait expliquer le cas particulier de Chabannes, prend connaissance de l'avant-projet et manifeste son intention de prendre en mains le dossier de réhabilitation du site. Perspective inespérée tant pour les auteurs que pour la direction de l'OSE. Nul ne semblait aussi qualifié que le préfet du département pour mener à bien le projet.

1999 : Castille fournit chaque fois que nécessaire les compléments d'information demandés. Par courtoisie, il informe discrètement le maire de Fursac et son premier adjoint qui s'interrogent de leur côté sur le sort du site. A la mi-juillet, ayant appris de bonne source que la château était sous la menace d'une saisie suivie de vente aux enchères il sollicite le Conseil Général dans la perspective d'une acquisition conservatoire, le préfet étant dûment informé. Accueil positif suivi d'une demande d'estimation aux Domaines. On en connaît le résultat : 190 000 F.

Un peu plus tard il est prié d'informer Melle Amoros, chargée par le P.E.P. de réaliser des entretiens avec des anciens enfants de Chabannes en vue de constituer une « bibliothèque audio ». Il la reçoit à 2 reprises (4 heures le dimanche 5 septembre), lui montre divers documents, lui donne les informations souhaitées, lui fait quelques recommandations d'ordre historique et une d'ordre général : agir dans la discrétion afin de ne pas trop valoriser le château dont l'achat doit nécessairement précéder la réhabilitation.

Une quinzaine de jours après il reçoit un appel téléphonique de M. Manville, en charge du PEP, « très intéressé par le projet visant à faire de Chabannes un pôle de fraternité ». Un dossier lui est aussitôt envoyé. Il devenait évident que sous l'impulsion du préfet le projet Chabannes allait bénéficier du concours et des moyens du PEP. Perspective en apparence réconfortante mais bientôt parvenaient d'expresses réserves sur les initiatives de Melle Amoros qui avait par ailleurs oublié les conseils de discrétion mais aussi des informations sur un nouveau « projet Chabannes » qualifié au mieux de « totalement farfelu », plus souvent encore de « délirant ». Melle Amoros interrogée confirmait l'existence du fameux projet mais omettait de le communiquer. Il fallut une demande plus pressante pour que Castille reçoive enfin une photocopie. En couverture : « **Pôle d'Economie du Patrimoine. Projet d'un centre de fraternité situé au château de Chabannes dans la Creuse. Octobre 1999** » En première page intérieure, présentation du PEP et en dernier paragraphe : « Etude ... menée par Monsieur Michel Manville, attaché de conservation du patrimoine, chef de projet. » Signé « Michel Manville ... ». Page suivante un paragraphe intitulé « Fraternité » signé « Anne-Marie Amoros, chargée de mission pour le PEP. » Pour les 19 pages suivantes le terme délirant semble bien faible.

Au chapitre « Les perspectives de financement » une liste de 15 sources possibles de subventions commençant par « Européennes » et se terminant par « Etats-Unis, Canada, Suisse » (sans autre précision). Il existe aussi un chapitre « aménagement du site » ce qui d'évidence laisse supposer des investissements : coûts d'acquisition, de réhabilitation, d'aménagement, etc.. mais aucun chiffrage, même indicatif. Pas davantage de mention des coûts de fonctionnement et de la notion de rentabilité. Détails d'évidence superflus auxquels ne sauraient s'abaisser les génies associés de Michel Manville et Anne-Marie Amoros ! Du projet initial ... Pourtant, un peu plus tard, Castille recevait un appel de la « Chargée de mission pour le PEP » : « Nous allons avoir besoin de vous pour le projet Chabannes ». La réponse fut brève et plutôt sèche.

2001 : Le 14 janvier, réunion plénière annuelle de la CDIHP en présence de M. Manville et de Melle Amoros qui jusqu'alors ne faisaient pas partie de cette commission, présidée par le préfet et gérée par l'Office des Anciens Combattants, en charge de l'information historique. Réactions (au pluriel) face au manque de communication du PEP et aux initiatives de Melle Amoros qui manifestement ignore ou veut ignorer l'existence du Comité Creusois du Concours de la Résistance et de la Déportation. Elle évoque ses contacts, ses « relations », ses « découvertes » sur le sauvetage des enfants juifs en Creuse, mais ignore apparemment tout des arrestations suivies de déportations opérées dans le département, ce qui justifie une mise au point de Castille : 164 au moins dont 19 enfants et 3 rescapés seulement. Le compte rendu de la réunion précise que « **les enfants furent arrêtés et déportés en 1942 ... par les autorités françaises, alors qu'il n'y avait pas d'Allemands à cette époque en Creuse** ». Un « détail » qui avait apparemment échappé à Melle Amoros.

Ce qui devait arriver arriva. Les propriétaires du château, informés du bruit médiatique fait autour de Chabannes comprennent que le moment était venu de « ferrer le poisson ». Ils mandatent un agent immobilier pour faire monter les enchères en mettant en relief l'« intérêt historique » du site, avec paraît-il le concours d'Internet pour informer le monde entier. Ce qui avait été estimé 190 000 F serait monté à 800 000 et aurait finalement été cédé pour 650 000 à un couple anglo-hollandais désireux de rentabiliser son investissement par une lucrative formule d'accueil du type « bed and breakfast ».

L'OSE informée de cette perspective n'avait pas semble-t-il les moyens de surenchérir. Le nouveau président du Conseil Général qui venait de prendre ses fonctions fut convié, avec le nouveau maire de Saint Pierre de Fursac, à une réunion qui se tint le 9 mai dernier à La Cazine ... pour constater que nul ne pouvait ou ne voulait acquérir le site. Exit le centre de fraternité de Chabannes. Il y eut toutefois une ultime tentative, en fait une nouvelle version de l'incendiaire criant « Au feu ! ». Melle Amoros échafauda un schéma aussi irréaliste que son projet initial, souhaitant associer,

entre autres, le président de l'OSE, Serge Klarsfeld, Sabine Zeitoun (Directrice du Musée de la Résistance et de la Déportation de Lyon, historienne, auteur d'une thèse de doctorat sur le sauvetage des enfants par l'OSE), et ... Castille ! Sans suite.

Tous les ingrédients ont été réunis pour arriver à ce lamentable résultat : incompétence, inconscience, ambition, intérêt, etc.. De l'argent public a été dépensé en quantité non négligeable. Peut-être saurons-nous un jour ce qu'en pense la Cour régionale des comptes.

Il aurait été mis fin au contrat de Melle Amoros. Quelles que soient ses responsabilités est apparaît comme le « fusible » idéal. Pourtant, quelqu'un l'a sélectionnée (il y avait sans doute d'autres candidats pour le poste de chargé de mission). Sur quels critères ? Quelqu'un a signé son contrat. Des consignes ont dû lui être données. Elle était sous l'autorité du chef de projet PEP qui a semble-t-il partagé et couvert ses errements, ce qui met en cause sa propre compétence et sa responsabilité. Et le dit chef de projet a lui-même été choisi. En fonction de quels critères ? Il est sous l'autorité de l'organisation en charge du PEP. Qui n'a rien vu venir ?

Les victimes de ce gâchis sont multiples et diverses : la mémoire qu'il convenait de sauvegarder, l'image positive de la Creuse dans le sauvetage des enfants juifs, les anciens pensionnaires qui voulaient pérenniser le site en reconnaissance de l'accueil qu'ils avaient reçu, la commune de Saint Pierre de Fursac, son ancienne et sa nouvelle municipalité, l'une et l'autre attachée à la réhabilitation du château.

En l'état des connaissances, le parc aurait été nettoyé, quelques fenêtres remplacées, des devis demandés à des artisans mais restés sans suite. L'avenir semble bien sombre pour le site de Chabannes car les besoins minima de remise en état pour accueillir des visiteurs exigent des sommes importantes.

Ce qui reste aujourd'hui de l'accueil et du sauvetage des enfants juifs en Creuse et de Chabannes en particulier se limite au travail des bénévoles :

1 – Celui de notre association qui, en complément des ouvrages de Serge Klarsfeld et Sabine Zeitoun, a fait connaître la réalité sur le sort des Juifs et de leurs enfants réfugiés en Creuse, les aspects positifs de

l'accueil qui honorent les Creusois et les rafles qui discréditent un peu plus encore le gouvernement de Vichy. Le solde de l'édition des actes du colloque sera versé, sous une forme et pour des objectifs à préciser, à l'OSE. Nous ne pourrions pas nous regarder dans une glace si nous conservions ou utilisons le moindre centime provenant de la relation des drames des enfants juifs.

2 – Celui de Lisa Gossels qui a fait « œuvre de foi », engagé ses ressources personnelles (et quelques aides) pour réaliser le film *Les enfants de Chabannes*, en respectant autant que faire se pouvait (plus de 50 ans après les faits) la réalité historique. Ce n'est pas par hasard qu'on y voit Jean Michaud expliquant, document en mains, les conditions dans lesquelles Félix Chevrier put sauver onze enfants le 1^{er} septembre 1942. Ce n'est pas non plus par hasard que ce film a obtenu de nombreuses récompenses aux Etats-Unis. La Creuse devrait être reconnaissante à Lisa de la publicité qui lui a été faite gracieusement aux USA, dans de nombreuses publications y compris le *New York Times*.

3 – Celui des professeurs du lycée de La Souterraine qui ont réalisé et placé sur Internet le site *Bonjour les enfants*. Un site apprécié et régulièrement consulté par des internautes du monde entier. Là encore la Creuse devrait leur être reconnaissante pour la publicité permanente gracieusement offerte sur le Net, sans oublier les pages que *Le Monde* a consacré l'an dernier au site.

Force est de constater que le travail et la compétence des bénévoles sont plus efficaces que l'incompétence rémunérée sur fonds publics.

Quelles perspectives pour Chabannes ? C'était le titre du dossier élaboré fin 1997. Nous sommes en 2001 et serons bientôt en 2002. Les constats et préconisations initiaux demeurent valides :

- Chabannes conserve son intérêt comme symbole de fraternité et sa vocation à en témoigner.

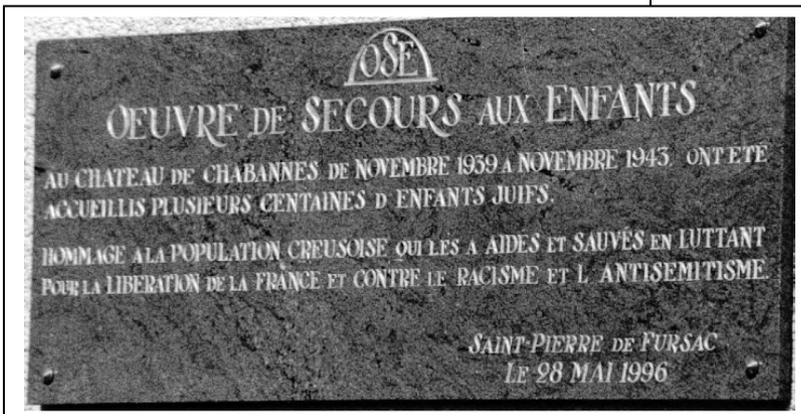
- Chabannes sera un symbole à l'échelle du monde ou disparaîtra de la mémoire. Tout bricolage, tout concept dérisoire ou farfelu, n'aboutira qu'à un nouveau gaspillage.

Un regret ? Ne pas avoir conservé l'initiative en liaison avec les « anciens. »

Plaque apposée par l'OSE :

« Au château de Chabannes, de novembre 1939 à novembre 1943 ont été accueillis plusieurs centaines d'enfants juifs.

Hommage à la population creusoise qui les a aidés et sauvés en luttant pour la libération de la France et contre le racisme et l'antisémitisme.



IL Y A 60 ANS

L'éphéméride a vocation à raviver les mémoires de celles et ceux qui ont vécu la période et de sensibiliser les plus jeunes aux contraintes d'un temps bien difficile, d'un régime qui avait aboli la République, s'était engagé dans la collaboration avec l'occupant et se trouvait de fait soumis à ses volontés. Nous rappelons les principaux textes qui régissaient les conditions de vie des Creusois, étant précisé que la Creuse n'était pas une entité isolée mais qu'elle subissait les conséquences des lois et décrets du gouvernement de Vichy, relayés avec plus ou moins de zèle ou de réserve par les structures administratives, policières et judiciaires. Et comme la France était dépendante du contexte européen et mondial nous évoquons aussi, brièvement, les grandes décisions et les principaux faits concernant la planète : le rôle des Etats-Unis qui ne sont pas encore dans la guerre, celui de l'Angleterre qui depuis l'attaque de l'URSS n'est plus seule face à l'Allemagne, celui aussi de la France Libre qui poursuit le combat aux côtés des Alliés.

Pour une meilleure perception de la vie des Creusois nous complétons désormais le rappel des faits essentiels par un aperçu des informations dont ils disposaient : d'une part la presse départementale et régionale, l'une et l'autre soumises à la censure et à l'obligation de publier les communiqués officiels, d'autre part les émissions en français de la BBC, très écoutée depuis la fin de 1940.

Le 3^{ème} trimestre de 1941, objet du présent chapitre, se situe encore dans « l'ère Darlan », avec pour points forts le discours du maréchal Pétain dit du « vent mauvais », les attaques en zone occupée, par des militants communistes, d'officiers allemands, suivies d'exécution d'otages, la répression décidée par Vichy avec la création des « sections spéciales », etc.. A noter, en zone dite libre et en Creuse en particulier, le rôle de la Légion, celui retrouvé de l'Eglise, celui de la propagande officielle et des organisations de jeunesse. On observe que les textes de lois et décrets sont souvent publiés au JO avec retard.

JUILLET 1941

1^{er} juillet. - Au JO, arrêté du 15 juin définissant les catégories de consommateurs :

- E : Enfants de moins de 3 ans.
- J1 : Enfants de 3 à 6 ans.
- J2 : Enfants de 6 à 13 ans.
- J3 : Adolescents de 13 à 21 ans.
- A : Consommateurs de 21 à 70 ans (sauf T et C)
- T : Consommateurs de 21 à 70 ans faisant un travail de force.
- C : Agriculteurs à partir de 21 ans, sans limite d'âge.
- V : Consommateurs de plus de 70 ans (sauf C)
- *Le Courrier du Centre* rend compte de la procession de la Fête Dieu à Montboucher le 15 juin étant précisé que depuis 49 ans pareille manifestation n'avait pas eu lieu, et du pèlerinage à Lourdes les 17 et 18 juin des jeunes de La Villeneuve. Un pèlerinage en l'honneur de Saint Valérie, patron de Saint Vaury se déroulera le mardi 3 juillet. Une procession est prévue à Crocq le 6 juillet. Le quotidien régional publie sous le titre « Pourquoi le conflit germano-soviétique était fatal » un article de

Bertrand de Jouvenel qui évoque Mein Kampf : « Ce qu'il fallait à l'Allemagne, c'était un empire colonial adjacent à la métropole et pris sur les territoires s'étendant à l'est de l'Europe, lesquels présentent les caractéristiques des terrains à valoriser : populations arriérées, exploitation très imparfaite des ressources naturelles. »

2 juillet. - Au JO, Loi du 26 mars autorisant la fabrication de pièces de 20 centimes en métaux communs. Complétée par un arrêté du 30 juin fixant le diamètre à 24 mm et le poids à 4 grammes.

- Loi modifiant celle du 14 août 1940 créant une carte nationale de priorité en fonction des mères de familles françaises.

- A la radio de Londres, Pierre Bourdan évoque l'ouverture, en mai, du premier camp de concentration du Struthof, les premières rafles de Juifs à Paris (14 mai), les condamnations à mort prononcées par les tribunaux militaires allemands : , 93 au 31 mai dont 25 exécutées.

3 juillet. - Les Allemands encerclent Minsk.

- Staline proclame la « guerre nationale et idéologique. » Le peuple est appelé à la guérilla.

- Pétain : « L'Etat issu de la Révolution Nationale devra être autoritaire et hiérarchique. »

4 juillet. - A la radio de Londres, Maurice Schumann dénonce les exactions allemandes en Pologne et en Yougoslavie et s'élève contre les Cours martiales de Vichy.

6 juillet. - *Le Courrier de la Creuse* annonce une libération de prisonniers :

- Ceux de race blanche encore sur le territoire français.
- Les officiers de réserve anciens combattants de 14-18.
- Ceux nés avant le 1^{er} janvier 1900 (sauf active).
- Un millier de fonctionnaires des PTT.
- Arrêté préfectoral interdisant de servir du vin à consommer sur place (sauf aux repas.)

7 juillet. - Anglais et Français Libres entrent à Beyrouth, au Liban.

- Création de la Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme (LVF.)

- Premier numéro du journal clandestin *Libération-Sud*.

- *Le Courrier du Centre* note que : suivant le vœu exprimé par la section des Anciens Combattants de Lavaveix les Mines, approuvé par la municipalité, notifié par arrêté préfectoral, la RN 142 sur toute la traversée de la commune est désignée « Boulevard du Maréchal Pétain », la place du Marché portera le nom de « place du Maréchal Pétain » et la place du Monument celui de « place des Légionnaires. »

- Le quotidien régional évoque aussi le « feu de la Saint Jean » à Bonnat le 24 juin : « répondant de tout cœur à la demande de notre cher maréchal Pétain, tous les jeunes se préparaient à fêter la Saint Jean. Le mouvement des « Cœurs Vaillants » et des « Ames vaillantes » faisait aussi ses préparatifs.

8 juillet. - Berlin annonce la rupture de la ligne Staline.

Le général Dentz demande une suspension d'armes en Syrie et au Liban. Réponse anglaise jugée inacceptable.

10 juillet. - Au JO : Décret du 8 juillet portant interdiction d'édition, de diffusion, de vente, d'hymnes, chants, poèmes, d'inspiration communiste ou anarchiste.

- La radio de Londres appelle les Français à manifester le 14 juillet.

11 juillet. - Berlin annonce que plus de 400 000 prisonniers ont été faits en URSS.

- Condamnation à mort par contumace du général de Laminat.

- *Le Courrier de la Creuse* évoque : « La Légion, garde d'Honneur de la France » et « Espoir de la France. » Ses membres ne sont ni germanophiles ni gaullistes, simplement Français. La Creuse compte 1200 légionnaires. Le commandant Jabin lance un appel aux Anciens Combattants de 14-18 et 39-40, aux prisonniers rentrés, à la formation de sections dans les communes qui n'en ont pas encore.

12 juillet. – Accord anglo-soviétique d'aide mutuelle.

- Au JO : Exclusions de la Légion d'Honneur : Paul-Louis Bois, Edmond, Henri et Robert de Rothschild, Pierre Cot, le général Catroux.

Le Courrier du Centre annonce le tirage au sort de la tombola organisée par le Comité municipal d'aide aux prisonniers de Sannat et, à Saint Germain Beaupré, 3 journées au profit des prisonniers, organisées par la section communale de la Légion. Le 13, cérémonie patriotique en présence du général Bailly, commandant militaire du département et de l'intendant général Jeanrot, délégué départemental de la Croix Rouge.

13 juillet. – Le militant communiste André Bréchet est arrêté. Saisie de documents, tracts, matériel, papier. Cette arrestation entraîne celle de 30 autres militants.

- Le Tribunal de Cusset condamne deux parlementaires pour propos anti-français.

- Creuse : le nouveau préfet Jacques Henry a pris ses fonctions. Né en 1895, il a été successivement sous-préfet à Sisteron, Avranches, Lunéville, puis préfet de Haute Saône. Ancien combattant des deux guerres il est titulaire de la Légion d'Honneur et de la Croix de guerre.

14 juillet. - Jour férié mais en raison du deuil de la Patrie il n'y aura ni fête ni divertissement. A Vichy, le maréchal Pétain dépose une couronne de fleurs au Monument aux Morts.

- Armistice de St Jean d'Acre. Fin des hostilités en Syrie.

- Message de Churchill au général de Gaulle pour l'assurer que les intérêts de la France en Syrie seront sauvegardés.

- Au JO, loi du 13 prorogeant jusqu'au 1^{er} août le délai de recensement des Juifs.

- Premier numéro de *Défense de la France*.

- Les hommes fumeurs ayant atteint 18 ans doivent se faire inscrire chez leur débitant habituel.

15 juillet. – Arrestation du colonel Groussard qui rentre de Londres où il a rencontré Passy

16 juillet. – Au JO : Série de mises à la retraite à la préfecture de la Creuse. M. Beck est nommé rédacteur principal de 3^e classe.

17 juillet. – En URSS, Smolensk est encerclé.

- Au JO : Le général Weygand, Délégué général en Afrique du Nord est nommé gouverneur général de l'Algérie tout en conservant ses prérogatives.

- Un décret d'application de la loi du 2 juin 1941 stipule que dans chaque Cour d'appel le nombre des avocats juifs ne pourra dépasser 2 % de l'effectif total des avocats non-juifs du barreau du ressort. L'élimination des avocats juifs en surnombre sera prononcée par le Procureur général.

- Autres dispositions concernant les officiers publics et ministériels : notaires, avoués, huissiers, commissaires-priseurs. Les Juifs en surnombre céderont leur office.

- La radio de Londres diffuse la chanson des « V » pour les enfants. « V » pour victoire.

- *Le Courrier du Centre* rappelle l'accueil du chef de l'Etat le 20 juin à Aubusson et le succès de la souscription lancée pour lui offrir une tapisserie. Une deuxième tapisserie pouvant être proposée au Maréchal, « une délégation de la municipalité lui a présenté plusieurs pièces. Il a porté son choix sur une

grande verdure à feuillage et animaux qu'il destine à sa maison de Villeneuve Loubet.

- Le quotidien régional publie aussi les appréciations d'un correspondant de la DNB [agence allemande] sur le comportement des soldats russes : « Ces hommes ... se battent avec la conséquence de la folie, jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus bouger. Ils ne se rendent pas. »

18 juillet. – Au JO : Décret du 17 nommant Caziot, déjà Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, Secrétaire d'Etat au Ravitaillement.

- Pierre Pucheu, Secrétaire d'Etat à la Production industrielle est nommé Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, fonction jusqu'ici occupée par l'amiral Darlan, Ministre, Vice-président du Conseil qui devra contre-signer les projets de loi et décrets de Pucheu.

- François Lehideux remplace Pucheu au Secrétariat d'Etat à la Production industrielle.

- Max Dormoy, conseiller général de Montluçon [ancien ministre], manifestant une hostilité systématique à l'œuvre de rénovation nationale, est déclaré démissionnaire d'office.

- A Paris, grand meeting de la LVF.

- Arrestation de Loustaneau-Lacau.

20 juillet. – Arrestation de Tixier-Vignancourt, député, pour avoir tenu des propos injurieux à l'égard du maréchal Pétain.

- 180 femmes de cultivateurs mobilisés ont été récompensées par M. Caziot pour leur dévouement.

- Jacques Henry préfet de la Creuse est élevé à la 2^{ème} classe dans ses fonctions

- A Guéret, toutes les personnes juives au regard de la loi du 2 juin sont astreintes à se présenter à la mairie pour retirer l'imprimé de déclaration.

Le Courrier de la Creuse évoque les événements de Syrie : « Blessée, meurtrie, défaite, la France n'a pas abdiqué. ... » Concernant l'accord de Saint Jean d'Acre, il ne s'agit nullement d'une capitulation. Tous les honneurs de la guerre [ont été] rendus aux troupes françaises. Le Maréchal Pétain a adressé un message aux populations d'outre-mer et aux vaillantes troupes qui se battent avec héroïsme. »

- le même journal publie aussi un appel pour le Service civique rural : « Jeunes garçons de 16 à 24 ans le travail de la terre a besoin de toi ... »

21 juillet. – Raid allemand sur Moscou.

- Au JO : Le séquestre de tous les biens détenus par le parti communiste ... relève maintenant de l'administration de l'enregistrement.

- Arrêté du 19 fixant, pour les industries du bâtiment, TP, matériaux de construction et industries métallurgiques, la durée du travail à 48 heures par semaine.

24 juillet. – **Les cardinaux et archevêques de France assurent le gouvernement de leur loyalisme franc et total, mais sans inféodation.**

25 juillet. – Aux USA, blocage des avoirs japonais.

- Accord de Gaulle-Lyttleton sur le Moyen Orient.

26 juillet. – Débarquement de troupes japonaises en Indochine.

- Assassinat de Max Dormoy à Montélimar.

27 juillet. – Au JO : Décret du 8 juillet relatif au reclassement des professeurs des Ecoles Normales primaires.

- Le Maréchal a accueilli à Roanne 600 prisonniers, anciens combattants des deux guerres.

- Le général Huntziger a présidé, à Marseille, la remise du drapeau aux unités de Syrie partant pour l'Afrique.

Le Courrier de la Creuse annonce que le 31 août sera une « grandiose journée nationale. » 1 200 000 anciens combattants célébreront cet anniversaire [de la création de la Légion.] En page locale il fait l'éloge du préfet Henry.

28 juillet. – Au JO : Loi du 16 juin réorganisant la Chambre des Notaires.

- Loi du 26 juin réglementant la profession d'avocat, la discipline des barreaux et instituant un certificat d'aptitude.

- A la radio de Londres : « Aujourd'hui 400^{ème} jour de la lutte du peuple français pour sa libération. »

29 juillet. – Protocole franco-japonais pour « la défense en commun de l'Indochine. »

- Au JO : organisation fédérative provinciale pour la Creuse, la Haute Vienne, la Corrèze. Nomination d'un délégué régional.

- Retour de 765 rapatriés pour raison sanitaire dont 7 Creusois.

- *Le Courrier du Centre*, sous le titre « Apprenez un métier avec les Compagnons de France » publie un appel aux jeunes : La France a besoin de vous pour retrouver la place qui lui revient dans le monde. Devenez un artisan de son rayonnement. ... Les Compagnons de France vous donnent maintenant la possibilité d'apprendre un métier et de compléter votre instruction.

- L'attention des agriculteurs est attirée sur l'urgence de l'opportunité à la culture du colza.

- La gendarmerie de Felletin a procédé à l'arrestation de M. pour entrave à la liberté du travail (il avait engagé d'autres ouvriers à demander de l'augmentation et à cesser le travail.)

Aout 1941

1^{er} août. – Au JO ; loi du 18 juillet régissant les réunions publiques, abrogeant celles en vigueur : déclaration préalable et sanction en cas d'infraction.

- Commissariat aux questions juives. Décret du 28 juillet (pour l'application de la loi du 2 juin) visant à éliminer les Juifs de l'économie.

3 août. – Arrêté préfectoral autorisant la vente de vin de consommation aux seules catégories C (cultivateurs) et T (travailleurs de force) 3/4 litres pour les hommes, 1/4 pour les femmes, par jour et par personne.

- *Le Courrier de la Creuse* évoque à nouveau le 1^{er} anniversaire de la Légion. de la flamme du souvenir « la Légion tirera pour le 31 un faisceau d'éclairs qui zébrera la France libre et au-delà jusqu'aux confins de l'empire. »

4 août. – L'aviation britannique bombarde Berlin, Hambourg et Kiel.

- Thierry d'Argenlieu est nommé Haut-Commissaire de la France Libre dans le Pacifique.

- Au JO : Loi du 15 juillet donnant délégation aux préfets en matière de finances communales.

- Loi du 5 avril modifiant la réglementation de la défense passive. (sur initiative des Préfets.)

6 août. – *Le Courrier du Centre*, sous le titre « Le prestigieux voyage de la flamme sacrée » publie un appel de la Légion.

10 août. – Roosevelt et Churchill signent la Charte de l'Atlantique.

- Au JO : Décret du 18 juillet créant auprès du préfet régional un emploi de préfet délégué.

- En Creuse : M ; de Bruchaud est nommé Délégué régional pour la région Marche-Limousin de l'organisation fédérative provinciale de la corporation paysanne.

- Réduction du contingent d'essence pour toutes les allocations accordées. Le préfet prescrit des contrôles.

- A Guéret, une pétition portant plus de 400 signatures demande que l'avenue de la République porte désormais le nom du Maréchal Pétain.

- A Aubusson, le préfet Jacques Henry a reçu les notabilités de la ville et les corps constitués.

- *Le Courrier de la Creuse* écrit, en éditorial, : « Le miracle. Nous avons vécu. Nous vivons ... Parce que nous avons trouvé quelqu'un à aimer. Il y a 500 ans c'était Jeanne d'Arc. Aujourd'hui c'est Pétain. »

- *Le Courrier du Centre*, commentant la déclaration des cardinaux et archevêques du 24 juillet, cite le passage consacré à la jeunesse : « Jeunesse unie au service du pays ? Oui. Jeunesse unique ? Non. »

12 août. – Message du Maréchal Pétain au pays. « Français, J'ai des choses graves à vous dire. De plusieurs régions de France je sens se lever un vent mauvais. L'autorité de mon gouvernement est discutée, les ordres sont souvent mal exécutés ... » Il poursuit :

- La radio de Londres et certains journaux français ajoutent à ce désarroi des esprits.

- La collaboration ... est une œuvre de longue haleine et n'a pu porter encore tous ses fruits.

- Entre le peuple et moi qui nous comprenons si bien s'est dressé le double écran des partisans de l'ancien régime et des serviteurs des trusts.

- Pour vaincre la résistance des adversaires de l'ordre nouveau il nous faut à présent briser leurs entreprises en décimant leurs chefs.

- J'entends que notre pays soit débarrassé de la tutelle la plus méprisable : celle de l'argent.

- L'autorité ne vient plus d'en bas. Elle est celle que je confie ou que je délègue.

J'ai décidé :

1 – L'activité des partis politiques et des groupements d'origine politique est suspendue jusqu'à nouvel ordre en zone libre.

2 – L'indemnité parlementaire est supprimée à partir du 30 septembre.

3 – Les premières sanctions disciplinaires contre les fonctionnaires coupables de fausses déclarations en matières de sociétés secrètes ont été prises. ... Les titulaires de hauts grades maçonniques, dont une première liste vient d'être publiée, ne pourront plus exercer une fonction publique

4 – La Légion demeure en zone libre le meilleur instrument de la Révolution Nationale. ...

7 – Les pouvoirs des préfets régionaux sont renforcés.

8 – La Charte du Travail ... sera promulguée incessamment. ...

11 – ... pour juger les responsables de notre désastre un Conseil de Justice est créé.

12 – ... tous les ministres et hauts fonctionnaires devront me prêter serment de fidélité.

Aujourd'hui, c'est de vous-mêmes que je veux vous sauver. »

- Au JO : loi du 11 août publiant les décisions annoncées par le chef de l'Etat.

- Décret du 11 créant un Ministère de la défense nationale confié à l'amiral Darlan.

- Décret du 11 relatif à l'organisation du gouvernement constituant le Conseil des Ministres : Darlan, Hu,ntziger, Barthélemy, Pucheu, Bouthillier, Caziot, Moysset, Romier.

- 2 instituteurs Creusois figurent sur la liste publiée au JO des membres des sociétés secrètes ayant suscité une fausse déclaration.

13 août. – En zone occupée les récepteurs radio des Juifs sont confisqués.

- *Le Courrier du Centre* évoque la réunion légionnaire qui s'est tenue à Lussat le 10. Le Cdt Jabin « retraça les tristes événements de 39-40 qui ont conduit la France aux abîmes par la faute de politiciens égoïstes et incapables qui ne songeaient qu'à vivre grassement et à faire la guerre des partis politiques. » Le quotidien régional relate aussi l'inauguration d'un mât à la colonie de vacances de Chénérailles et annonce deux concerts de gala organisés le 24 à Auzances par la Légion au profit des prisonniers.

14 août. – Loi instituant une ou plusieurs « Sections spéciales » auprès des tribunaux militaires et maritimes auxquelles seront déférés les auteurs de toutes infractions pénales commises dans une intention d'activité communiste ou anarchiste. (JO du 23.)

15 août. – Les Allemands occupent l'Ukraine.

- Accord militaire entre l'URSS et la Pologne.

- En zone occupée : inauguration du camp de Drancy pour l'internement des Juifs.

16 août. – Au JO : Actes constitutionnels N°8 et 9 du 14 instituant la prestation du serment de fidélité au chef de l'Etat pour les hauts fonctionnaires, magistrats et militaires.

17 août. – Creuse : à dater du 1^{er} septembre la circulation des vélos à moteur sera réglementée comme celle des automobiles.

- A Guéret, le conseil municipal a décidé de donner le nom du Maréchal Pétain à l'avenue de la Sénaterie entre la place Bonnyaud et l'avenue de Laure.

- *Le Courrier de la Creuse* publie en éditorial : « Le 31 août une voix s'élèvera. Celle de douze cent mille légionnaires. La voix de Légion, celle de la France. Au nom des seize cents mille morts dont ils sont les héritiers ils condamneront les paris politiques, les méfaits du capitalisme international, des Juifs et des trusts, l'hypocrisie idéologique du parti communiste, leur résolution à traquer sans merci la maçonnerie. »

18 août. – A Paris, affiche de l'amiral Bard, Préfet de police, invitant à la délation (attentats, sabotages.)

- Le Garde des Sceaux réclame une fidélité absolue (allant jusqu'à la compromission) au maréchal Pétain.

19 août. Prestation de serment de fidélité au maréchal Pétain par les membres du Conseil d'Etat.

- Au JO : Décret du 16 déclarant d'utilité publique l'acquisition de la maison du maréchal Foch à Tarbes.

- Arrêté du 16 nommant un inspecteur radiotélégraphiste à Guéret.

20 août. – Rapatriement de 620 militaires malades ou blessés dont 6 Creusois.

21 août. – Fabien abat l'aspirant allemand Moser au métro Barbès.

- **Ordonnance allemande dite « des otages » : Tous les Français arrêtés sont considérés comme otages et un nombre d'otages proportionnel à la gravité de l'acte commis seront fusillés après l'attentat.**

- Au JO : Liste de 463 dignitaires maçonniques et officiers de loge dont deux Creusois.

- *Le Courrier du Centre* relate les fêtes religieuses qui se sont déroulées du 15 au 17 à Evaux et annonce la venue de Mgr Rastouil, évêque de Limoges le 31 pour une fête de charité. Il fait écho à la cérémonie qui s'est déroulée la veille à La Souterraine pour le retour

d'Eugène Berthet rapatrié d'Allemagne, membre du Conseil national, capitaine de réserve, ancien de 14-18.

23 août. – Au JO : Audience officielle du chef de l'Etat pour l'accueil de M. Mohsen Roûs, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Iran.

- Creuse : Le maire de Savennes est révoqué de ses fonctions (s'adonne à la boisson)

- *Le Courrier du Centre* publie une déclaration de Roosevelt : « **Les Etats-Unis doivent s'armer jusqu'aux dents et devenir l'arsenal des démocraties.** »

24 août. – *Le Courrier de la Creuse* publie le programme prévu pour le 1^{er} anniversaire de la Légion : Le 29, la flamme sera allumée à l'Arc de Triomphe, traversera la Creuse pour être remise à la Haute Vienne. Le 30, à 11 h, embrasement dans chaque commune du point culminant. Sonnerie de cloches.

Le 31 (dimanche), à Guéret rassemblement des légionnaires et « Amis de la Légion. » Office religieux. Salut aux couleurs. Allocution (radiodiffusée) du Maréchal. Défilé.

- Le préfet ordonne l'internement administratif de deux Creusois (La Souterraine) pour dissimulation frauduleuse de gas-oil.

- Fermeture d'un débit de boisson (près Sardent) pour infraction à l'arrêté sur les réunions

- Les boulangers sont tenus de faire 1,3 kg de pain pour 1 kg de farine et de présenter les tickets correspondants.

- A Guéret : récupération de métaux non-ferreux.

- Annonce de vente aux enchères de véhicules militaires abandonnés par des militaires.

- 15 garçons et 15 filles seront admis à l'Ecole Normale le 15 octobre.

25 août. – Les troupes britanniques et soviétiques entrent en Iran.

- A Paris : mise en place de la « section spéciale » par Barthélemy, Pucheu, Gabolde.

- 7 soldats allemands abattus à Lille.

26 août. – Au JO : Loi du 22 juillet relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant aux Juifs en vue d'éliminer toute influence juive dans l'économie nationale.

- Loi du 23 août relative aux réclamations nées des réquisitions allemandes.

- Rations pour le mois de septembre :

Pain : E 100gr/jour, J1 et V 200 gr/jour, J2 et A 275 gr/jour, J3 T et C 350 gr/jour.

Viande : 250 gr/semaine.

Fromage : 60 gr/semaine.

Matières grasses : 525 gr/mois.

Sucre : E : 100 gr/mois, les autres 500 gr/mois.

Café : 150 gr/mois de mélange ou 60 gr décaféiné.

Chocolat : J1 et V 125 gr/mois. J2 et J3 250 gr /mois.

27 août – Fin de la résistance militaire en Iran.

- Au JO : Mutation dans l'EM de l'armée :

Général Koeltz : Cdt la 19^e région à Alger.

Général de Lattre de Tassigny : Cdt supérieur en Tunisie

Général Juin : Cdt supérieur des troupes au Maroc.

- Attentat de Colette contre Laval et Déat à Versailles.

28 août : Loi (au JO du 29) décidant le transfert des services du Sénat et de la Chambre des députés à Chatel-Guyon. Réunions des parlementaires interdites dans le département de l'Allier.

29 août : Exécution par les Allemands : d'Estienne d'Orves, Barlier et Doornick.

31 août. – *Le Courrier de la Creuse* évoque l'anniversaire de la Légion : La flamme a été reçue à Guéret par le préfet Henry, le général Bailly Cdt militaire du département, le maire Arfeuillère. Le cortège se rend au Monument aux morts du Jardin public puis la torche

poursuit sa course par Bourgneuf jusqu'à Limoges. L'après-midi manifestation folklorique Place Bonnyaud.

- Jean Moulin rencontre Frenay avant son départ pour Londres.

Août : Le préfet a visité Aubusson le 2, Pontarion le 14, Grand Bourg le 23.

SEPTEMBRE 1941

1^{er} septembre. – Jean Moulin part pour Londres.

- En Allemagne, les Israélites sont astreints au port de l'étoile jaune.

- En URSS, la Wehrmacht occupe la Carélie

- De Londres, à la BBC, Maurice Schumann fustige les condamnations des sections spéciales.

2 septembre – Au JO : Loi du 15 août relative à l'organisation générale de l'enseignement public. Maintien du CEP, du baccalauréat avec 2 sections : classique A,B,C, (latin obligatoire), moderne (sans latin). Suppression des Ecoles Normales et des Ecoles primaires supérieures. Allègement du programme pour développer l'éducation générale et la formation morale et civique. Même examens pour les jeunes filles qui auront aussi à leur programme : art ménager, couture, cuisine, hygiène et puériculture.

- Loi du 1^{er} septembre modifiant la loi du 31 mars créant le Commissariat général aux questions juives. Le commissaire général est désormais rattaché au Secrétariat général à l'Intérieur [Pucheu] et nommé par arrêté du Vice-président du Conseil [Darlan] et du Secrétaire d'Etat à l'intérieur

- A Paris : Prestation de serment des magistrats. Un seul refuse : Paul Didier, aussitôt arrêté et emprisonné.

- Nouvelle liste de 63 dignitaires de la Franc-maçonnerie dont un Creusois chef de division à la Préfecture.

3 septembre ? – Attentat contre des soldats allemands à la gare de l'Est

- Au JO : nouvelle liste de 491 dignitaires de la franc-maçonnerie dont 2 Creusois : un employé des chemins de fer et un percepteur.

4 septembre. – Les évêques allemands félicitent Hitler pour la conquête de l'Ukraine.

- Un destroyer US est attaqué au large de l'Irlande.

- Au JO : décret du 17 juillet. La création de tout nouveau journal est soumise à autorisation donnée par le Vice-président du Conseil des Ministres, Secrétaire d'Etat à l'information.

- Départ de Doriot pour le front de l'Est, avec un contingent de la LVF.

- Opération Lysander dans l'Indre. Retour en Angleterre du major de Guélis (SOE.)

- Mise en place par le parti communiste, du Front National

5 septembre. – Ultimatum anglo-soviétique à l'Iran, en vue de sa rupture avec l'Axe.

- Paris : Inauguration exposition « Le Juif et la France. »

- Marcel Gitton, ex-député communiste est abattu.

6 septembre. – Décret du 11 août concernant l'élimination des « médecins juifs en surnombre ».

- Adjudant allemand abattu à Paris.

7 septembre. – Hitler ordonne la prise de 300 otages. En cas d'attentat, il prévoit l'exécution de 100 otages par soldat allemand tué.

- Le Führer a décidé de libérer les parents de légionnaires volontaires contre le bolchevisme.

- Léon Périer, sénateur de l'Isère a été arrêté pour « relations gaullistes » et interné à Vals les Bains.

8 septembre. – Gandhi est placé par les Anglais en résidence surveillée.

- Churchill annonce l'indépendance de la Syrie.

- Au JO : nouvelle liste 258 dignitaires de la franc-maçonnerie dont 1 Creusois rédacteur à la préfecture.

9 septembre. – Début du siège de Leningrad.

- Au JO : loi du 1^{er} septembre modifiant celle du 12 novembre 1940 relative à l'organisation de l'administration centrale du Secrétariat à l'Education nationale et à la jeunesse. Les nouveaux titulaires ne sont plus tenus de réunir les conditions exigées par le statut du personnel.

- Loi du 7 septembre instituant un Tribunal d'Etat, suivi d'un décret fixant 2 sièges : Paris et Lyon.

- Nouvelle liste de 124 dignitaires de la franc-maçonnerie dont 1 Creusois comptable à Guéret.

12 septembre. – Les services français de Londres envoient en France une mission spéciale pour organiser les transmissions ;

- Jean Moulin franchit la frontière espagnole.

- M. Vié est nommé chef de cabinet du préfet de la Creuse.

13 septembre. – Au JO : loi du 18 août instituant deux Ecoles normales supérieures pour former des professeurs d'institut de formation professionnelle et de professeurs d'enseignement moderne.

14 septembre. – Le général Dentz, à son retour de Syrie, fait l'objet d'une réception grandiose et enthousiaste.

- La gendarmerie de Bourgneuf a arrêté et transféré à la prison de Guéret deux communistes de Masbareau.

- L'adjoint au maire de La Rochette est révoqué « pour attitude insolente dans divers courriers adressés à l'administration. »

- A Royère un charpentier a été arrêté pour outrage à gendarmes interpellant un de ses camarades qui chantait l'Internationale au passage d'une colonie de vacances qui chantait « Maréchal nous voilà. »

- Au JO : nouvelle liste de dignitaires de la franc-maçonnerie dont un Creusois, publiciste à Guéret.

- *Le Courrier du Centre* annonce qu'à Lussat « après la messe des prisonniers, M. Ernest Sourieux, retour de captivité, président départemental de la Légion, adressera au public une allocution de circonstance devant le Monument aux Morts.

- A compter du 15 septembre 1941, le transport du bois et du charbon de bois, par tout mode de locomotion, ne pourra s'effectuer sans que le conducteur du véhicule soit porteur d'un laissez-passer.

- Tout éleveur doit livrer la totalité de sa laine au centre de ramassage. Les livraisons devront se faire pour les communes aux dates ...

15 septembre. – Un capitaine allemand abattu à Paris.

- Au JO loi du 13, obligeant les récoltants ayant emblavé (sic) une superficie en pommes de terre supérieure à dix ares à livrer une fraction de leur récolte.

- Au nom de la France Libre, Maurice Schumann se prononce contre la révolte ouverte mais pour les sabotages.

16 septembre. – Le Shah de Perse abdique en faveur de son fils.

- Exécution de 10 otages en représailles à 3 attentats.

- Des réfugiés peuvent retourner en zone interdite.

- *Le Courrier du Centre* évoque le pèlerinage de Saint Frion du mardi 16 et celui du canton de Dun, spécialement à Crozant. « 25 km à pieds n'effraient pas les Creusois ». Présence à La Chapelle Baloue du Délégué départemental à la Jeunesse qui exalte « l'œuvre désintéressée des jeunes qui suivent aveuglément le chef aimé, seul juge des destinées de la

France. Le doyen, pour sa part « stigmatise les errements passés et montre l'unique voie du salut dans un christianisme seule base du monde moral. »

- Le quotidien régional rend aussi compte de l'anniversaire de la Légion à Mainsat, le 31 août. L'embrasement du sommet de « belle vue » prévu la veille au soir a été annulé, en raison d'une pluie diluvienne. Il a été allumé le lendemain par le curé de la paroisse. « Bientôt les flammes montent haut vers le ciel et l'assistance très nombreuse entonne « Maréchal nous voilà. »

18 septembre. – Au JO : Décret du 8 fixant les droits sur les spectacles à Paris.

- *Le Courrier du Centre* évoque « Les amis des Compagnons » dont un comité creusois vient d'être créé à Guéret avec pour Présidents d'honneur : le Préfet, le général Bailly Cdt militaire, M. Sourieux Pdt de la Légion et M. Arfeuillère, maire.

- Les vengeurs auront la possibilité de rapporter chez eux du vin. Pour une présence de 15 jours : homme 40 litres, femme 30 litres.

19 septembre. – URSS : la Wehrmacht a pris Kiev.

- Les troupes de Syrie sont rapatriées à Marseille.

- Le tribunal militaire de la XIII^e région a condamné à mort 5 officiers et à la peine de prison 2 sous-officiers, passés à la dissidence, accusés d'intelligence avec une puissance étrangère.

- La section spéciale du tribunal de Clermont a condamné 2 distributeurs de tracts communistes de Lavaveix à 5 ans de prison et un de Chénéraillès à 2 ans.

- Un gardien de la paix retraité à Gouzon est condamné à 2 ans de prison et 1000 F d'amende pour offense au Chef de l'Etat.

- Le chef de l'Etat a commué en travaux forcés la peine de mort prononcée contre Robert Marchadier et Marcel Lemoine pour reconstruction du parti communiste à Châteauroux.

- La classe 38 sera libérée en trois tranches d'ici le 15 novembre.

21 septembre. De Londres, Maurice Schumann évoque à la radio le 3^{ème} anniversaire de Munich.

22 septembre. – Note du général Stulpangel concernant les aviateurs. Assistance : peine de mort ; dénonciation : récompense importante

- Au JO : Loi du 21 approuvant convention entre l'Etat et la Banque de France pour porter de 118 à 130 milliards les avances en vue d'assurer le paiement des frais d'entretien des troupes d'occupation.

23 septembre. – Déclaration du général de Gaulle.

- *Le Courrier du Centre* rend compte de la fête des moissons à Evaux et de la vibrante allocution de Mgr Rastouil soulignant « l'œuvre si nécessaire de redressement national qui, selon les vœux du Maréchal ne peut se faire que dans le renouvellement de la foi chrétienne. »

- Dans son discours de Chambéry, le maréchal Pétain a évoqué la Charte du Travail en préparation. « Le but que je me propose est de supprimer la lutte des classes. » « La notion de comité social remplacera celle de syndicat partisan ... » ... « Avec l'aide Dieu je veux rendre [à la France] la grandeur d'un passé dont elle restera digne désormais. »

24 septembre. – A Londres, création par le général de Gaulle du Comité National Français.

- Le général Martial Valin devient commissaire à l'Air.

- 2 otages fusillés à Dijon.

- Au JO : Nouvelle liste de 173 dignitaires de la franc-maçonnerie dont 1 Creusois, conseiller arrondissement.

26 septembre. – L'Union Soviétique re connaît le Comité National Français.

- Au JO : Décret réglementant la fonction d'architecte pour les Juifs.

- Décret du 24 attribuant au Préfet de la Haute Vienne la fonction de Préfet régional (Limousin + Indre + partie non occupée de Dordogne, Charente, Vienne, Indre et Loire, Cher.)

27 septembre. - Capitulation italienne en Ethiopie.

- Heydrich devient protecteur du Reich en Tchécoslovaquie.

- Le général Catroux proclame l'indépendance de la Syrie.

- Au JO : Décret portant déchéance du mandat législatif de Pierre Mendès-France.

- Creuse : Révocation du maire de Pigerolles qui a manifesté de l'hostilité à l'œuvre de rénovation nationale et ne respecte pas les instructions données par le service du Ravitaillement général.

28 septembre. – Après deux jours en Savoie, le maréchal Pétain accompagné de l'amiral Darlan inaugure la foire de Lyon.

- Loyalisme patriotique des prisonniers : 2 officiers rapatriés de l'Oflag XVIIA ont remis au chef de l'Etat 100 000 francs résultant d'une collecte au profit du Secours national et une adresse en témoignage de vénération du maréchal.

- **Message du maréchal Pétain pour « dire ce qu'il pense des attentats réitérés commis contre les membres isolés de l'armée d'occupation. Ces attentats sont criminels. Ils doivent être imputés à des agents étrangers. »**

29 septembre. – Vichy créé un « Conseil de Justice politique. »

- Creuse : 2^{ème} session du Brevet Elémentaire.

30 septembre. 6 De Londres, René Cassin présente à la radio les objectifs du Comité National Français.

Une lecture attentive de ces notations au quotidien permet de saisir les conditions de vie de l'époque et de connaître les informations dont disposaient les Creusois pour forger leur opinion, déterminer leur comportement, se préparer aux épreuves nouvelles et déjà, pour certains, s'engager dans la Résistance.

VERITES ET LEGENDES

(Suite mais pas fin)

L'avertissement de François, en 1945

« Certains déjà ont voulu retracer cette page [d'histoire]. Des omissions, des inexactitudes, des erreurs regrettables, des interprétations tendancieuses pullulent dans ces essais hâtifs et prématurés. »

Nous, qui l'avons vécue intensément de par nos responsabilités de chefs, nous commettrions les mêmes erreurs ou omissions, à moins de prendre le temps de regrouper nos souvenirs et nos documents. Et puis il faut laisser s'estomper nos rancœurs et nos émotions pour acquérir l'objectivité indispensable à l'histoire vraie. »

(Extrait de l'allocution prononcée le 9 décembre 1945 lors du dépôt du fanion des maquis de la Creuse.)

La Résistance dans la région de Limoges

Chapitre Creuse

Une photocopie de ce document manuscrit, rédigé par A. D. en 1945, nous a été communiquée par JL Laubry, correspondant de l'Institut d'histoire du temps présent pour l'Indre. Un exemplaire a été déposé à L'IHTP et un autre serait aux Archives Nationales. L'auteur est apparemment décédé car nous n'avons pas pu le joindre à l'adresse indiquée.

C'est un travail important, de type journalistique, fait dans les conditions de l'époque (celles qu'évoque François), pour l'essentiel à partir de témoignages et d'écrits divers, parfois de documents authentiques. Il justifie les réserves si souvent évoquées à l'encontre du témoignage individuel, spécialement de la vantardise et du nombrilisme, et en souligne les limites alors même que les mémoires pouvaient être encore considérées comme « fraîches. » Parmi ces témoins on trouve déjà, en 1945, ceux qui se sont illustrés ultérieurement. La dérive « résistancialiste » et sélective est, elle aussi, déjà présente. La bonne foi de l'auteur n'est manifestement pas en cause.

Ci-après, à titre d'exemple, quelques perles :

« Deux services de renseignement dont le siège avait été établi à Londres dès 1940, les réseaux Ajax et Alliance eurent des ramifications en Creuse dès 1941 ou 1942. ... Il [Deroubaix] n'avait, avant le 6 juin que 5 agents par département mais par la suite il en compta 750 dans l'ensemble de son secteur. » En fait, implantation en Creuse dans les derniers jours de 42 pour Alliance et mi-43 pour Ajax ; deux chiffres suffisent amplement pour le nombre des agents du secteur Gordon. (Voir nos bulletins 23 et 24.)

« A la veille de du 6 juin, l'AS comptait 1500 hommes dans les maquis et 4000 légaux et au 14 juillet les FTP se montaient à 6000 hommes dont 800 armés. » Ceux qui ont fourni de tels chiffres avaient d'évidence des verres très grossissants. Les maquis AS, en fait CFL, ne comptaient au 6 juin qu'environ 250 hommes à peu près armés. (Voir bulletin N° 13.)

« Les 22 et 23 juin, de 1500 à 2000 allemands autoportés passent par Guéret et le 24, une Cie du 22° bataillon FTP commandée par le lieutenant B. qui tient l'une des embuscades pratiquées par son corps sur toutes les routes du sous-secteur B attaque une colonne allemande. Deux officiers de marine et deux marins sont faits prisonniers dans un car. ... La prise est d'importance car l'un des allemands n'est autre que le contre-amiral Linden. ... » En fait, nul n'a vu 1500 à 2000 allemands autoportés passer par Guéret à cette date et le car arrêté à Bourgneuf, par un élément qui n'était pas FTP, circulait isolément. Le CapLt Lüden est mort sans avoir été promu contre-amiral.

« Le premier parachutage pour la Creuse versa 6 tonnes d'armes à Bouzogles près de Bourgneuf, à la fin de 1943. Sept autres devaient suivre sur le même

terrain. » En fait le premier parachutage d'armes en Creuse, d'origine SOE, fut reçu fin avril 43 par les FTP dans le nord du département. Le premier parachutage sur Bouzogles, d'origine BCRA, eut lieu dans la nuit du 8 au 9 février 1944 et ne fut suivi que d'un second, le 14 mars.

« Dans le nord de la Creuse on a distribué des armes pour 18 000 hommes. » En fait, selon le Cdt Edouard chef de la mission SOE qui organisa ces parachutages à partir du 4 juillet 1944, les armes reçues permettaient d'armer environ 350 hommes.

L'auteur n'a évidemment pas pu inventer les propos qu'il rapporte. Il y eut en Creuse comme ailleurs beaucoup de Tartarins. Le chercheur non averti qui leur a fait ou leur fera écho a colporté ou colportera beaucoup de contre-vérités.

La Das Reich (suite mais pas fin)

La légende veut que la 2^{ème} DB SS après son bref séjour en Limousin et un parcours mouvementé vers le front de Normandie, fut « anéantie » par les alliés dans la poche de Falaise.

Le terme « anéantie » est impropre. Nous avons vu que ses effectifs étaient au 1^{er} juin d'environ 19 000 hommes. On sait qu'elle laissa dans la région de Montauban ou elle était stationnée le régiment Deutschland, un bataillon d'artillerie et quelques unités de soutien. Les effectifs dirigés vers le nord étaient donc de l'ordre de 15 à 16000 hommes dont seulement un tiers (environ) fut engagé en Limousin où il ne subit que des pertes limitées, n'affectant pas son potentiel.

La division, reconstituée après les diverses péripéties de son parcours vers le front, fut bien engagée dans diverses opérations et en phase finale dans ce qu'on appelle « la poche de Falaise. » Elle y subit des pertes importantes mais ne fut pas « anéantie. » Du 7 au 10 août elle participa à l'opération « Lutlich », entre Mortain et Sourdeval mais la contre-attaque allemande fut stoppée par l'aviation alliée. Entre le 15 et le 18 août, les divisions blindées menacées d'encerclement parvinrent à se replier. La 2 SS PD « Das Reich » comptait encore 12 000 hommes et c'est semble-t-il avec cet effectif qu'elle traversa la Seine. Les divisions d'infanterie avaient eu des pertes en hommes beaucoup plus sévères. Les divisions blindées avaient perdu beaucoup de chars mais sauvé une grande partie de leurs effectifs.

Source : Normandie : Août 1944. La retraite Allemande. Georges Bernage 1988. Bibliographie : Les décisions des commandements allemands et alliés. Revue Historique des armées. Michel Dufresne

LES BEAUX JOURS DE LA COLLABORATION

Récompenses

Direction des services de l'armistice. Section de liaison Limoges. Le 24 juillet 1943. « Note verbale » :

« Le Kommandant du HVS me fait savoir qu'il accorderait des récompenses, notamment des primes à toute personne ayant évité un attentat en signalant tout indice ou toute découverte d'objets destinés à gêner la circulation ferroviaire ou l'exploitation des services publics. »

(Copie pour information à M. le Préfet de la Creuse.)

Défense passive contre bombardements anglais.

HVS 586 à Préfet régional Limoges. Copie à Préfet Creuse le 5/08/43.

« Dans un but de signalisation de l'itinéraire et de l'objet, les Anglais, au cours de leurs attaques aériennes, lancent des bandes éclairantes à parachute ainsi que des bandes de marquage d'objectifs. Alors que la bande éclairante se consume en l'air, la bande de marquage d'objet présente 60 jets (bâtons lumineux, cascades colorées) qui tombent à terre en flammes et s'éteignent au sol. (durée de combustion 3'.) Pour empêcher le marquage, la désignation de l'objectif, il est absolument indispensable d'éteindre au plus vite les flammes ou apparition lumineuse des bâtons lumineux brûlant au sol. Comme les bâtons lumineux ne peuvent que conditionnellement être éteints par l'eau, ils devront donc être recouverts immédiatement avec si possible beaucoup de terreau ou de sable.

Le HVS demande que des instructions correspondantes soient données à tous les organes de défense passive, d'en informer également les entreprises travaillant aux armements de manière qu'en cas d'attaques aériennes les dégâts causés à des organisations importantes soient réduits au minimum. Le HVS demande qu'un compte rendu des mesures prises lui soit transmis. »

Signé : Der Kommandant D. Le français n'est pas parfait mais le but est évident.

Cinéma : Manifestations à l'occasion des actualités.

Intendance de police Limoges. Lettre du 31 août adressée à forces de police. Copie Préfet de la Creuse.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que les autorités d'opérations m'ont signalé à nouveau des manifestations qui se produisent dans les cinémas lors du passage des actualités sur l'écran.

Le chef de la police allemande a saisi de la question le chef de la censure allemande en l'invitant à faire le nécessaire auprès des autorités françaises pour que de pareils faits ne se reproduisent pas.

Il demande des sanctions exemplaires pour toute personne troublant le bon ordre dans les salles de spectacles.

Dans le cas où la police française ne serait pas en mesure d'éviter de pareils incidents, le chef de la police allemande se propose de prendre lui-même les mesures qui s'imposent.

Je vous prie de bien vouloir faire effectuer une surveillance dans les salles de cinéma, dans le but d'identifier les perturbateurs éventuels ; vous voudrez bien me rendre compte dans le plus bref délai de tous incidents de ce genre ainsi que des mesures que vous envisagez de prendre à l'encontre des intéressés.

Ceux qui ont assisté (ou participé) alors à ces manifestations seront certainement heureux d'apprendre que les réactions de la police n'étaient pas une initiative directe de Vichy mais la conséquence d'une décision allemande.

Source : ADC 976W617. (exploitée par Georges Dallier)

VICHY : REALITES OUBLIEES

1940 : le retour des réfugiés. Les indésirables

27 juillet. Le ministère de l'intérieur communique :

Prière d'arrêter d'urgence tout rapatriement Alsaciens et Lorrains israélites.

17 septembre : Note de service du colonel B., commandant la subdivision de Guéret à maires groupe de cantons de La Souterraine :

Le Commissariat général aux réfugiés a déjà fait connaître qu'il était recommandé d'éviter de mettre en route des réfugiés israélites, nègres ou de sang mêlé.

Il est précisé actuellement que les réfugiés des catégories visées ci-dessus ne sont pas admis à franchir la ligne de démarcation à Chalons sur Saône. Aux autres points de transit l'attitude des autorités occupantes est variable. Toutefois les nègres ou de sang mêlé, même citoyens français, sont refoulés à Moulins.

Observation : le racisme nazi s'affiche dès le lendemain de l'armistice mais n'émeut guère « les services. »

Grandeur et décadence : Darlan

Circulaire N° 474 du préfet de la Creuse à Maires et Présidents de délégations spéciales, Cdt Gendarmerie, Commissaires Police et RG.

Objet : Enlèvement du portrait de l'Amiral Darlan

Réf. : Circulaire télégraphique chef du Gouvernement.

Conformément aux prescriptions de la circulaire précitée ... j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir prendre toutes mesures nécessaires pour faire enlever immédiatement de tous les établissements publics et d'une manière générale de tous les lieux publics, les photographies ou portraits de l'Amiral Darlan.

Observation : Darlan, présent en AFN au moment du débarquement américain avait pris le pouvoir « au nom du Maréchal. » On peut s'interroger sur l'intérêt porté à son effigie et sur l'urgence de son enlèvement, alors que les Allemands venaient d'occuper la zone sud.

A défaut de chevaux, attellez les chiens.

Circulaire N° 302 du 2 avril 1942, du préfet de la Creuse aux maires.

En raison du manque de chevaux et de la pénurie de carburants, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, dans certains cas l'attelage de chiens peut être toléré.

L'utilisation des chiens comme bêtes de trait ne peut avoir qu'un caractère exceptionnel. Pour le transport des personnes elle doit être réservée aux mutilés ou infirme. Pour le transport des marchandises, elle ne peut, en principe, être pratiquée que par les personnes particulièrement dignes d'intérêt par leur âge, leur situation de famille ou leur indigence, qui n'auraient pas d'autres moyens d'exercer leur profession....

La garde des voies de communication

Le Chef de Groupe de la Garde des communications à M. le Maire de ... : Limoges le 13 août 1943.

Conformément aux instructions reçues de M. le Préfet de votre département, vous devez fournir journallement un certain nombre de requis pour la garde des voies et ouvrages d'art.

Par suite de certains attentats commis ces temps derniers, M. l'intendant de Police a demandé à la Garde des communications de renforcer le dispositif en vigueur, afin d'éviter que pareils faits se reproduisent.

Or il a été constaté que le service de surveillance de la voie n'est pas toujours exécuté avec toute la conscience que l'importance de la mission exige. Certains requis sont défectueux et feignent d'ignorer les consignes. ... Afin de remédier à tout cela et d'éviter de nouvelles charges que les autorités d'occupation ne manqueraient pas d'imposer au pays, (spn) il est indispensable que les requis observent bien leurs devoirs.

Suit une série de recommandations.

HOMMAGE ET SOUVENIR

Dans son programme de mémorisation de la Résistance en Creuse, l'Union départementale des Combattants volontaires de la Résistance a prévu, en complément des plaques-souvenir apposées sur les terrains de parachutages les plus symboliques (Voir pages 2-6 du présent numéro) et des lieux où vécurent les principaux responsables (Voir précédent numéro) d'honorer aussi les lieux où furent formées les unités opérationnelles avant le 6 juin 1944, et leurs chefs.

Le Rateau (Cne de Bonnat) 2ème Cie Franche formée par Roger Biton

Le Samedi 13 octobre, une foule nombreuse associant les anciens de l'unité, d'autres résistants et de nombreux habitants de Bonnat rassemblés devant l'Hôtel de Ville,

gagnait le Rateau où fut dévoilée la plaque en souvenir de la 2^{ème} Cie Franche et de son chef, Roger Biton. Sa veuve, ses enfants et petits-enfants étaient présents. Ci-après l'allocution du Pdt des CVR :

« Cette cérémonie s'inscrit dans une série d'inaugurations de plaques-souvenir destinées à jalonner les lieux où furent formées, en Creuse, les unités des Mouvements Unis de Résistance (M.U.R.) opérationnelles avant le débarquement allié, le 6 juin 1944. Elles étaient issues du « Service maquis », créé en avril 1943 en complément de l'Armée Secrète (A.S.) et devenues en mars 1944 les Corps Francs de la Libération (C.F.L.).

La Résistance a une histoire bien complexe, même pour ceux qui l'ont vécue, car elle s'est développée dans la clandestinité, en opposition au gouvernement d'alors et contre l'occupant, au gré des engagements personnels, des affinités, des regroupements, des liens tissés progressivement avec la France Libre puis Combattante et avec les Alliés. Les résistants étaient pour l'opresseur et ceux qui le servaient des « terroristes » ; un terme qui depuis quelques semaines a une connotation bien particulière, sans rapport avec le sens qu'il avait alors. « Terroristes » pour les occupants allemands, pour Vichy et ses miliciens, nous étions en fait des soldats de la Liberté, qui luttait pour retrouver les valeurs de la République et de la Démocratie.

Dans le long processus qui aboutit à la formation de la 2^{ème} Cie Franche des Corps Francs de la Libération, son installation au Rateau où nous sommes assemblés n'est pas l'origine mais l'aboutissement. La phase préliminaire a débuté bien avant, dès le lendemain de la défaite par des initiatives multiples et diverses qui se concrétisent au début de 1943 par la création des premiers groupes de Résistance dans ce secteur de Bonnat.

La Creuse, comme l'ensemble de la France est occupée depuis le 11 novembre 1942, suite au débarquement allié en Afrique du Nord, lequel prolonge la défaite allemande à El Alamein et précède celle de Stalingrad qui se concrétise le 2 février 1943. C'est le grand tournant de la guerre. C'est l'époque où se développent les « mouvements » de toutes origines, où se préparent les premiers regroupements. C'est aussi celle de la naissance du Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) en Allemagne, institué par une loi du 16 février qui vise trois classes d'âge : 40, 41, 42, le début du refus, des réfractaires qui vont se cacher, parfois se grouper pour former l'embryon des premiers maquis.

C'est l'époque où dans ce secteur de Bonnat, des hommes vont pouvoir affirmer leurs convictions, libérer leurs énergies, s'affirmer dans l'organisation de la lutte, tel Roger Biton, enfant du pays, combattant de 39-40, deux fois blessé, fait prisonnier à l'hôpital de Lille mais libéré en raison de son état. Pressenti par Me Noguès, il adhère au réseau Alliance qui vient de s'implanter en Creuse, le jour même où sont opérées les premières arrestations suivies de déportation, mais c'est l'assistance aux réfractaires qui mobilise l'essentiel de son activité clandestine. Il faut les cacher, les aider car ils n'ont plus d'existence légale, plus de certificat de travail, plus de titres d'alimentation. Les paysans sont en général accueillants mais il faut assurer un minimum d'assistance, de protection, d'encadrement, de formation, en fait créer des micro-maquis que Roger

Biton installe sur les communes de Bonnat, Moutier-Malcard, Lourdoueix Saint Pierre, Anzème, Saint Sulpice le Dunois, La Celle Dunoise, Chéniers. Les armes sont alors quasi-inexistantes : 3 fusils de chasse, quelques pistolets des explosifs prélevés que les stocks de carriers.

Charles Chareille est nommé au printemps de 1943, chef de secteur pour l'Armée Secrète. Sa mission est de constituer des sizaines et trentaines avec des volontaires ayant une formation militaire mais continuant à mener une existence légale, dans la perspective d'une mobilisation au moment du débarquement, au « jour J. » Il s'efforce d'aider Roger Biton mais il est aussi démuni que lui, ne dispose que de sa bonne volonté et de son dévouement.

La nomination en août d'un chef maquis, Marcel Fleiser qui sera arrêté et déporté en décembre, apporte à Roger Biton quelques secours mais toujours pas d'armes. L'approche de l'hiver le conduit à rassembler ses groupes sur trois sites : la Vavre sur la commune de Moutier-Malcard, Herdet sur la commune de Chéniers, le Râteau sur la commune de Bonnat, au total, une quarantaine de volontaires dûment encadrés.

L'évolution va être ensuite très rapide. Un nouveau « chef maquis », François, est nommé à la mi-décembre. En janvier 1944, la Région 5 dont dépend la Creuse accueille successivement son Délégué Militaire Régional, un nouveau responsable des opérations aériennes (le précédent, arrêté par la gestapo s'est suicidé), deux radios et deux officiers instructeurs. Le 8 février, un premier parachutage d'armes est reçu près de Bourganeuf, suivi en mars par un second puis par un troisième en avril sur le terrain de Saint Laurent et un quatrième sur un terrain de l'Indre. Entre temps, Roger Biton a accueilli à la Vavre la 1^{ère} Cie Franche de Louis Herry formée dans le sud du département, qui a échappé à une attaque des forces répressives de Vichy.

C'est dans les tout premiers jours d'avril que sont rassemblés au Râteau les différents groupes qui vont constituer la 2^{ème} Cie Franche des Corps Francs de la Libération, une unité désormais armée, structurée, dotée d'un encadrement qui lui permet d'accueillir et former de nouveaux volontaires. Début juin ses effectifs atteignent 80, dont 3 officiers et 8 sous-officiers. Elle s'est aussi aguerrie au cours de diverses opérations : sabotage de voies ferrées et lignes électriques, récupération de matériel militaire, coups de mains divers.

Roger Biton a d'évidence les compétences militaires, l'énergie et les talents d'un chef. Au Râteau, règne une stricte discipline, chacun sait ce qu'il a à faire et le fait en conscience des risques encourus.

La formation d'unités opérationnelles avant le débarquement n'est pas le fruit du hasard. Elle répond aux directives et missions assignées aux combattants de la Résistance au moment où les alliés prendront pied sur les côtes de France : mise en oeuvre des « plans » de sabotage et d'action et justifiera l'hommage du général Marshall, chef d'état-major des armées américaines :

« La Résistance française a dépassé toutes nos prévisions. C'est elle qui en retardant l'arrivée des renforts allemands et en empêchant le regroupement des divisions à l'intérieur a assuré le succès de nos débarquements. »



Capitaine Roger Biton Cdt la 2^{ème} compagnie Franche

Le 7 juin 1944 au matin, la 2^{ème} Cie Franche quitte le Râteau pour Guéret, accompagnée par un élément de l'Armée Secrète constitué par Charles Chareille. Les camions à gazogène sont défaillants dans la côte de Glénic mais la petite troupe parvient cependant à gagner les emplacements qui lui sont affectés. Roger Biton et les siens prennent position sur la place Bonnyaud, contre l'hôtel Saint François qui abrite la Kommandantur. Ses tirs de bazooka et de FM seront efficaces mais il faudra recourir à l'incendie de l'immeuble pour obtenir la reddition de la garnison allemande. Un détachement de l'unité participera aux « honneurs » rendus aux vaincus, cérémonie en la circonstance hautement symbolique, qui évitera ensuite des représailles.

Après évacuation de la ville, le 9, la 2^{ème} Cie Franche regagne le Râteau, après avoir détruit un SPW près de Saint Vaury, participe à des reconnaissances dans le sud du département, accueille, forme et encadre de nouveaux volontaires, poursuit ses missions d'embuscades et de sabotages. Après le « ratissage » effectué par le groupement Jesser à la mi-juillet, une partie de l'effectif fait mouvement avec son chef vers le sud du département pour assurer la protection de l'E.M. F.F.I. et de la mission interalliée Bergamote, à Banizette ; les éléments restants passent sous l'autorité de Chareille.

Au lendemain de la libération, Roger Biton participe avec les siens, dans l'Indre, aux combats contre les unités allemandes qui se replient vers l'est, fait des prisonniers. Il commande ensuite, sur le front de La Rochelle une compagnie du 26^{ème} puis 13^{ème} R.I..

A l'hommage rendu au chef et à ceux qui combattirent sous ses ordres, il convient d'associer celles et ceux qui les aidèrent tout au long de leur aventure, les populations paysannes sans lesquelles il n'y aurait pas eu de maquis, spécialement celles et ceux qui permirent et facilitèrent, au péril de leur vie, leur séjour en ce lieu. Il est donc juste que cette plaque associe le Râteau, la 2^{ème} Cie Franche et son chef, Roger Biton.

Charles CHAREILLE
Chef de secteur de l'Armée Secrète

L'assistance se retrouva ensuite à Bonnat où fut inaugurée une plaque apposée sur la maison où vécut Charles Chareille. Ci-après l'allocution du Pdt des CVR :

Pour beaucoup de bonnachons et nombre de creusois, Charles Chareille reste et demeurera sans doute « Le tonton des moulins. » Pour les survivants de la Résistance il est « Charlot » ou simplement Chareille.

Celui que nous honorons aujourd'hui fut l'un des 5 chefs de secteur de l'Armée Secrète, désigné au printemps de 1943 par le chef départemental Piron (alias Rose), à savoir : Maldant pour le nord-ouest du département, Bourdet pour l'ouest, Chataigner pour le sud-ouest, Mérignat pour le sud-est et Chareille pour le nord-est, le seul à ne pas être instituteur et officier de réserve. Pourquoi lui et pas un enseignant aux capacités militaires plus affirmées ? Nous n'avons pas de réponse. Peut-être parce que chacun sait alors qu'il n'a pas admis la défaite, qu'il refuse ouvertement le régime de Vichy et affirme sa volonté d'action.

A Bonnat, il connaît à peu près tout le monde et tout le monde le connaît, avec son franc-parler, son impétuosité, mais aussi sa capacité d'engagement, d'assistance à ceux qui sont dans le besoin, spécialement aux réfugiés et persécutés. Il est naturellement contre le S.T.O., encourage les réfractaires, les aide à se cacher et à survivre. Il est en relations constantes avec Roger Biton. Il ne néglige pas ses fonctions de chef de secteur A.S. mais il se sent plus porté vers l'action immédiate et le dynamisme de François, nouveau « chef maquis », que vers les perspectives du « Jour J. » Il est celui à qui l'on peut tout demander, qui est toujours disponible, qui trouve toujours une solution là où il n'y en apparemment pas.

Quand viennent les premières armes, que commencent à s'organiser et se structurer les maquis, il a la clairvoyance – ce qui manifestement lui coûta – d'admettre que Roger Biton a des capacités militaires supérieures aux siennes pour former et commander la 2^{ème} Cie Franche des Corps Francs de la Libération. Il se met loyalement à son service tout en conservant ses prérogatives de chef de secteur A.S.. Il recrute des sédentaires, parvient à obtenir quelques armes pour leur instruction, fait appel à cet effet aux compétences locales. Il a, parmi ses inconditionnels, des réfugiés, dont un groupe de jeunes juifs qu'il aide et protège.

Le 7 juin, il est avec les siens et la 2^{ème} Cie Franche de Roger Biton, à Guéret. Il est placé en réserve, les tâches les plus difficiles étant confiées aux unités maquis, mieux entraînées et mieux armées. De retour à Bonnat, la compagnie Chareille se constitue, s'étoffe, s'organise, se dote d'un encadrement, obtient des armes, participe à des embuscades et sabotages. Fin juillet elle recueille les éléments de la 2^{ème} Cie Franche que Roger Biton ne transfère pas dans le sud du département.

Lors de la réorganisation décidée début août, par l'état-major et les deux missions interalliées, les unités positionnées au nord des routes nationales 142 : La Souterraine-Guéret et 145 : Guéret-Montluçon sont rattachées aux Bataillons Anne d'Alfred Maldant, assisté

du commandant Edouard. Celle de Chareille en devient la 6^{ème} Cie, en charge d'un secteur autour de Bonnat, à l'ouest de la nationale 140. Elle participe à des sabotages et à diverses embuscades. Son chef se veut à la fois enthousiaste et prudent, très soucieux de la vie de ses hommes.

La libération venue, Charles Chareille quitte, sans apparemment trop de regrets, son uniforme et ses galons de capitaine. La lutte armée a été pour lui un moyen nécessaire pour aboutir à la libération mais il est avant tout un civil, un citoyen qui rêve d'un monde meilleur, d'une humanité plus juste et plus fraternelle. Il croit aux valeurs du travail, spécialement du travail manuel. Artisan, il devient président de la Chambre des Métiers, fait réaliser la tapisserie d'Aubusson qui symbolise la reddition de la garnison allemande de Guéret, le 7 juin, associant l'art du cartonnier et la main du lissier, sans omettre le geste généreux du vainqueur qui protège le vaincu contre un agresseur irresponsable.

Lui qui n'a pas d'enfant s'intéresse à la jeunesse, aux vertus du sport, à l'épanouissement de l'homme. Il rêve d'une fraternité sans frontière, hors toutes considérations de nationalité, de race et de religion, d'échanges désintéressés, le travail, spécialement le travail manuel, servant de catalyseur. Il devient « le tonton des moulins », une œuvre généreuse qui malheureusement ne lui survivra pas et dont l'abandon assombrira ses derniers jours.

Sans doute y eut-il filiation entre son engagement dans la Résistance, entre les valeurs de la Résistance, fondements de la République : la Liberté, l'Egalité, la Fraternité, les grands principes de la Démocratie et des Droits de l'Homme, et sa vision personnelle d'un humanisme généreux, reposant sur des idées simples telles la paix entre les peuples et la fraternité entre tous les hommes de bonne volonté.

Ces deux cérémonies ont été organisées avec le bienveillant concours de la municipalité de Bonnat et de son Maire qui, pour l'une et l'autre, a prononcé des paroles chaleureuses en hommage aux deux grands résistants que furent Roger Biton et Charles Chareille.

COTISATIONS 2002 :

Montant inchangé mais en Euros. Chèques libellés en francs possibles jusqu'au 31 décembre. Ci-joint bulletin d'adhésion ou de renouvellement. Par avance, merci pour votre fidélité.

ERRATA N°23 :

- Page 11, Mendès-France jugé **Clermont Ferrand** non Gannat
 - Page 12, attaque de l'URSS le **22 juin** et non le 21
 - Page 16, 1^{ère} ligne, il fallait lire **mars 1944** et non 1943
 - Page 24, dernière ligne, avant dernier § lire **EML** et non EMP
- Merci aux lecteurs attentifs qui nous permettent de rectifier des erreurs, en général de frappe.

Tous droits de reproduction réservés, sauf accord préalable.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01

Secrétaire : S. CERCLIER 1 rue d'Armagnac 23000 GUERET 05 55 52 73 19